5e Année - N° 192 Le N° 0$50 Jeudi 4 Mai 1944

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Sur le Haut-Mékong.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTÉRÊT VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 $ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 $ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à	TROIS MOIS	de date
à 100 $ 60	à	SIX MOIS	de date
à 101 $ 20	à	NEUF MOIS	de date
à 102 $	à	UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5e Année - N° 192 — 4 Mai 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :
Un an : 25 $ 00, 6 mois : 15 $ 00

Etranger :
Un an : 35 $ 00, 6 mois : 20 $ 00

Le numéro : 0 $ 50

SOMMAIRE

Enquête sur les nouveaux destins de l'intelligence française. — Regards sur le passé et l'avenir de la philosophie française, par Albert RIVAUD, de l'Institut.

L'Inspection générale des Pêches de l'Indochine, par I. O.

Mœurs et coutumes du Viêt-Nam. — Les jours fastes et néfastes dans les croyances annamites, par D.

L'artisanat khmer. — Fileuses et tisseuses de kapok, par G. BARRAULT.

Lettre du Laos, par Georges-Marie KERNEIS.

L'activité de l'Ecole Française d'Extrême-Orient pendant le 1er trimestre de 1944, par J. H.

Visite à la Mission de Kontum, par J. L.

Abonnements : *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

Changements d'adresse : *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.*

Règlements : *Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.*

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Regards sur le passé et l'avenir de la philosophie française

par Albert RIVAUD,
de l'Institut.

(Extrait de "*La France de l'esprit*", Paris 1943.)

C'est à un redressement intellectuel et moral que d'abord je vous convie.
(PHILIPPE PETAIN.)

CHAQUE nation a sa conception du monde, partie de la philosophie universelle. Un esprit assez puissant saurait reconnaître, dans la symphonie des pensées humaines, le ton particulier à chaque peuple, comme il distinguerait, dans l'œuvre d'un philosophe, l'écho des idées et des sentiments nationaux, qu'elle exprime sous une forme personnelle. Il existe une philosophie française, comme il y a une littérature, une science, un art français. Cette philosophie a pu s'enrichir ou se contaminer d'éléments pris au dehors. Elle a toujours gardé un timbre spécial, reconnaissable entre tous. De même, le plus original peut-être des penseurs allemands, Leibniz, a pu connaître et assimiler tout ce que l'on savait de son temps. Il n'en reste pas moins profondément allemand.

Il est arrivé à nos aïeux de s'enthousiasmer pour l'étranger, de l'imiter, et même de se déprécier en se comparant à lui. Mais la fierté de leur génie national leur paraissait si naturelle, qu'ils n'ont pas éprouvé le besoin de la proclamer. Nos échecs des XVIIIe et XIXe siècles ont entamé cette tranquille confiance. Depuis plus de cent cinquante ans, souvent oublieux de nos propres richesses, nous avons accepté timidement les leçons de nos voisins.

Descartes avait ébauché la critique de nos facultés, une théorie profonde de la croyance et de l'action. Nous avons cherché dans l'œuvre de Kant les secrets de l'esprit critique. Nous avions eu Gerson, Saint-Cyran, Pascal, Bossuet ; nous avons demandé l'initiation religieuse à des Anglais ou à des Allemands. Nous avions Buffon et Lamarck ; c'est chez Spencer que nous avons appris l'évolution. Nos écrivains classiques et Descartes, Condillac, Maine de Biran nous avaient donné des modèles d'analyse intérieure ; nous avons découvert en Allemagne la psychologie scientifique. Nous demandons à Kierkegaard, Husserl, Heidegger un art de méditer dans lequel nous avons jadis excellé. Bodin, Bonald, Auguste Comte, Proudhon, Le Play avaient esquissé une science politique et sociale, Fustel de Coulanges nous offrait une philosophie de l'histoire. Nous avons emprunté l'une et l'autre aux Allemands, aux Anglais, aux Italiens. Nous avions une langue philosophique admirable par la force, la justesse et la concision. Nous avons traduit un vocabulaire étranger qui trahissait notre pensée.

Contre toute attente, notre victoire de 1918 ne nous a pas rendu l'orgueil de nos formes d'esprit. Nous venons de subir la plus cruelle épreuve de notre histoire ; plus que jamais, certains Français, désespérant d'eux-mêmes, semblent portés à s'incliner, à chercher des modèles au dehors.

Ne serait-ce pas un sûr moyen de retarder ou d'empêcher le renouveau que nous attendons ? On ne transforme pas de fond en comble une nature spirituelle pour la soumettre à des principes étrangers, fussent-ils excellents. Ne confondons pas la pensée créatrice avec les faits qui lui donnent occasion de s'exercer. Les faits appartiennent à tous; ils sont du domaine international ; il faut les prendre où ils se trouvent. La pensée jaillit de notre propre fonds. On peut assimiler des techniques, copier des organisations matérielles. On ne dénature pas un esprit pour le forcer à penser à la façon d'autrui. Comme l'art, la philosophie peut s'enrichir d'apports extérieurs. Sa substance, comme celle de l'art, lui vient de ce qu'il y a de plus intime et de plus irréductible en nous. Cette observation n'implique aucun dédain pour la pensée étrangère : elle nous interdit seulement de renoncer à notre individualité nationale. Si un nouvel essor philosophique est possible en France, comme nous le croyons, il devra se déployer dans le sens de nos traditions.

***

Les éléments de ces traditions semblent difficiles à définir dans les conditions actuelles. La richesse de notre passé autorise cependant beaucoup d'espérance pour l'avenir.

La plupart des courants dominants de la pensée occidentale ont leur source dans notre pays. La philosophie catholique du Moyen âge s'est formée à l'Université de Paris. Là s'est préparée, d'ailleurs avec maints concours étrangers, l'encyclopédie théologique, scientifique et morale, dont l'Europe entière a vécu jusqu'au XVIe siècle. La critique et la science modernes ont pris naissance chez nous, parmi les réfractaires à la discipline de l'Ecole. L'humanisme a paru en France en même temps qu'en Italie.

Mais c'est avec Descartes que la pensée française a vraiment pris conscience de son originalité propre et de sa valeur universelle. Pour Descartes, la philosophie n'est pas entassement de notions,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

science toute faite que la mémoire peut conserver. Elle est avant tout méthode, imitée des procédés de l'artisan et du géomètre, discipline, art de chercher et d'inventer. Elle garde l'essentiel de l'expérience de ceux de nos aînés qui usèrent honnêtement des forces de l'esprit. Elle laisse tomber tout ce qui est apparence, imitation sophistique de la vérité. La réflexion intérieure et l'étude des réalités visibles, la volonté de séparer les domaines de la raison et de la révélation, la liberté et la soumission à l'autorité s'unissent, chez Descartes, en une harmonie probablement unique. Refusant de négliger aucune donnée d'expérience évidente, il ose affirmer à la fois le mécanisme corporel et la pleine liberté du vouloir, combiner une psychologie toute physiologique avec la sagesse morale traditionnelle, maintenir avec une égale force les droits de la raison et ceux du sentiment. Point de système, d'agencement artificiel d'idées ; l'unité de l'esprit obéissant à ses lois propres fait l'unité du savoir et de l'action.

Peu de contemporains de Descartes ont pleinement compris cette philosophie dont une langue toute simple et unie dissimule la complexité. Cependant, ceux mêmes qui l'ont critiquée lui doivent le choc initial qui déterminera leur vocation. Tel Malebranche qui, parti du cartésianisme, y retrouve l'inspiration de Platon et de saint Augustin, et s'élève d'une psychologie empirique jusqu'à la plus haute mystique.

Le plus grand peut-être de nos penseurs chrétiens, Pascal, qui semble hostile par ses attaches à la science de Descartes, a cependant respiré à Port-Royal un air tout chargé d'influences cartésiennes. Or, l'âpre doctrine de Saint-Cyran et de Jansen, qui l'a pris aux entrailles, donne au problème de la grâce une solution qui peut condamner le chrétien au désespoir. Mettant au service de sa foi les moyens de l'analyse logique, Pascal mènera l'incrédule du doute à l'inquiétude, du scepticisme à la résolution de chercher le salut éternel, de la pénitence à l'attente anxieuse du signe divin, et, pour finir, à l'explosion de joie que provoque la certitude de figurer parmi les élus.

Descartes, Pascal, Malebranche, sommets d'une pensée dont la richesse et la diversité tiennent du prodige. Chez tous, au XVIIe siècle, médiocres ou puissants, les mêmes traits, le goût de l'expérience, le mépris des apparences, la simplicité, l'ordre, la raison, la volonté de servir Dieu, l'Etat et les hommes. Traits indépendants de l'économie des doctrines, traits toujours valables et que les malheurs de l'âge présent rendent plus précieux.

⁂

En quittant l'Ecole, en entrant avec Descartes dans le domaine public, la philosophie française a pu s'appauvrir, se dessécher par l'ironie, tomber dans l'outrance que le XVIIe siècle avait méprisée. L'invasion de l'influence étrangère, de l'esprit de critique et de revendication, les plans chimériques de réforme sociale, l'obsession toujours renaissante d'une science toute faite, mise à la portée de tous dans une encyclopédie, l'appel indiscret au sentiment détruisent l'équilibre si bien maintenu par les cartésiens. Rousseau nous apporte le mythe de la bonté originelle de l'homme, un peu de l'instabilité germanique et cette funeste logique dans l'action qu'on retrouve à l'origine de toutes les révolutions. Les dirigeants français perdent le sens de leur autorité, les citoyens celui de leurs devoirs, et tout l'ordre ancien s'écroule sans qu'on ait rien tenté pour le défendre. Ainsi avons-nous payé, sans doute à la fois, les faiblesses des hommes et l'abandon d'une méthode de pensée et d'action appropriée à nos besoins profonds.

En vingt années de désordres, l'héritage de la sagesse française est dévoré. Il faudra lentement, péniblement, au prix d'épreuves politiques et sociales renouvelées, retrouver quelques-unes des valeurs détruites. Certaines nous reviendront de l'étranger sous des formes obscures, mal adaptées à notre génie. L'effort de rénovation entrepris par les idéologues, par Maine de Biran, puis par Joseph de Maistre, Bonald, Auguste Comte, pour nous rendre une philosophie ; les tentatives des historiens pour renouer la tradition, seront constamment traversés par les influences révolutionnaires qu'entretiennent à Paris, ville de refuge, les révoltés de tous les pays. Et la facilité, l'emphase romantique retarderont la restauration spirituelle.

Restaurer l'ordre dans un cadre religieux universel, et d'abord l'ordre intellectuel, ramener les sciences à leurs principes et à leurs limites, en chasser les rêveries théologiques et métaphysiques, mais sauvegarder le sentiment et l'amour générateurs du progrès, libérer la femme et le prolétaire, maintenir et renforcer les hiérarchies nécessaires, préparer le gouvernement des vrais savants, rétablir ainsi dans une Europe déchirée le sens de l'unité, tel est le programme grandiose de la politique positive. Auguste Comte entremêle des vues prophétiques de quelques divagations. Les plus modérés de ses disciples immédiats ne retiennent de son œuvre que le culte de la science et de la technique, la rupture avec la théologie. Les plus enthousiastes s'attachent surtout aux traits propres à la ridiculiser. La philosophie française lui doit, contre sa volonté, le fétichisme du savoir qui est la marque du XIXe siècle.

⁂

Depuis 1850, et surtout depuis 1871, la pensée française et la pensée européenne hésitent entre deux directions. La première, celle qu'on a nommée le « Scientisme », se propose de nous fournir une règle de vie uniquement fondée sur l'observation des faits. Elle exclut l'influence religieuse, réduit la part de la vie intérieure et nous promet, en matière morale, une pratique aussi assurée que celle des métiers. Elle veut rassembler, résumer, coordonner tout ce que les sciences de la nature, la physiologie, la psychologie normale ou pathologique, l'histoire nous enseignent touchant l'homme. Elle prétend en extraire, avec une explication de l'univers et de la vie, une série de recettes de conduite et les lois d'une meilleure organisation sociale. Ce fut l'ambition commune de Renan, de Taine, de Berthelot, de Ribot et de leurs imitateurs. Cette philosophie de la nature humaine s'encadrait dans un système du monde matérialiste ou panthéiste qui ne laisse pas de place à l'esprit.

Cette méthode rencontre des obstacles. La science, dont les progrès sont rapides, se morcelle en une foule de spécialités distinctes dont chacune exige des chercheurs entraînés. Le philosophe ne peut plus les connaître ni les dominer toutes. Il s'expose, dès qu'il veut généraliser, à l'ironie des spécialistes sans pitié pour ses ignorances et ses erreurs. La science repose sur la croyance à la fixité des lois. Elle tient les événements pour déterminés par leurs causes. Elle exclut la liberté.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Or, comment comprendre une morale, une politique, sans initiative des individus ? Enfin, le philosophe ne parvient à unifier le savoir qu'en projetant sur lui l'ombre des préventions et des désirs auxquels il doit sa propre unité. La synthèse qu'il apporte est tendancieuse ; elle n'est plus scientifique.

Au début du XXe siècle, un positiviste autoritaire, Emile Durkheim, a renouvelé le « Scientisme ». Selon lui, l'expérience démontre la primauté des forces sociales ; les croyances, les institutions, le langage même rendent l'homme captif de la société dans laquelle il vit, et les choses elles-mêmes lui imposent idées et sentiments. Il appartient à la science des sociétés de donner une règle de vie. Or les sociétés se transforment sans relâche. Elles ont déjà changé au moment où l'on espère les fixer pour en déterminer les lois. Faut-il tenter de retarder l'évolution en se cramponnant aux conceptions anciennes ? ou faut-il, au contraire, deviner et favoriser les impulsions qui annoncent un ordre nouveau ? La première méthode peut légitimer un conservatisme prudent ; la seconde entraîne la révolution permanente : le marxisme.

Durkheim a sans doute hésité entre les deux tendances : ses disciples ont généralement choisi l'hypothèse marxiste que la « Sociologie scientifique » pouvait paraître appuyer de son autorité. Inquiets des conséquences d'une doctrine qui peut ruiner morale, patriotisme, religion, tous ceux que la tradition avait imprégnés ont tenté de réagir contre le « Scientisme ». Un penseur austère, parfois puissant, Charles Renouvier, avait cru trouver le salut dans la doctrine de Kant. Le « Scientisme » ne peut pas trouver une morale puisqu'il supprime la liberté et la responsabilité de l'homme. La loi du devoir, qui nous prescrit l'obéissance, nous oblige à secouer l'étreinte du mécanisme, à nous reconnaître libres et responsables. En 1875, la République naissante cherche pour l'école une morale indépendante de la religion. N'est-ce pas à la doctrine kantienne qu'il convient de la demander ? Les spiritualistes français vont donc étudier Kant avec ardeur. Les plus savants, les meilleurs, ne séparent pas cette étude de celle de nos penseurs classiques. D'excellents historiens, Lachelier, Boutroux, Brochard, nous ramènent ainsi à la méditation des grandes œuvres du passé. A travers Kant, ils font revivre la philosophie éternelle et notre philosophie française. Leur influence dominera longtemps l'enseignement de nos lycées et maintiendra dans l'Université, malgré la pression du pouvoir politique, un certain idéalisme, contrepoison de la sociologie envahissante.

Certains esprits ardents et inquiets reprochent à leurs doctrines de manquer un peu de chaleur. Depuis 1888, un penseur original développe avec adresse, dans une langue précise et limpide, une philosophie dont la séduction sera durable. Henri Bergson montre l'insuffisance du mécanisme, l'opposition entre la vie intérieure, domaine de la durée pure, de la conscience et de la qualité, et le monde extérieur, royaume du mécanisme. Il découvre dans notre expérience intime la liberté créatrice, l'esprit autonome, une mémoire intellectuelle indépendante du corps. De même, il opposera la vie sociale, règne du conformisme, et celle de l'esprit individuel, tendu vers la création et vers l'avenir. Cet avenir surgit par notre effort, par la vigueur de notre élan instinctif. Les héros et les saints montrent la route et courent les risques ; s'élevant au-dessus de l'humanité commune, ils préparent l'avènement d'un monde meilleur. Bergson a ainsi voulu combler l'abîme qui séparait la religion et la science, rouvrir les chemins du mysticisme (1). Des disciples enthousiastes demandent encore à cette philosophie un peu imprécise la foi dans les vertus du sacrifice et de l'action.

Dans une autre direction, un écrivain d'une rare puissance, nourri d'histoire et de méditation, Charles Maurras, nous ramenant aux disciplines antiques et classiques, nous rappelle les lois qui imposent aux sociétés l'ordre et les hiérarchies nécessaires. Des souffles vivifiants ont ainsi ranimé une pensée que la technique menaçait d'étouffer. Ils lui apportent les éléments d'un renouveau par le retour à ses plus nobles traditions.

***

Une philosophie française qui garderait, dans la diversité, les constantes de notre esprit national, nous est plus que jamais nécessaire. Non pas une orthodoxie, un dogmatisme fixés dans une sorte de catéchisme du savant ou du citoyen. Sans doute, la philosophie n'existe pas ou elle devient malfaisante, sans la volonté d'accepter les conditions indispensables à la vie commune. Mais elle implique toujours un degré de liberté. On ne peut désirer l'uniformité intellectuelle, le conformisme strict, mortels à la pensée, ni la négation, principe de scepticisme et de paresse, ou les fantaisies d'un romantisme intempérant. On veut donc souhaiter une atmosphère spirituelle française plus qu'un système commun. Le respect du fait, l'ordre, la clarté, le souci de l'analyse intérieure, la volonté de servir la nation et les hommes, l'espérance d'un avenir meilleur, en forment les éléments dominants. Cette atmosphère peut baigner des penseurs éloignés les uns des autres par le thème de leurs travaux et le détail de leurs conceptions. Parti de problèmes déterminés, le spécialiste qu'anime cet esprit retrouve nécessairement sur sa route la trace de ses prédécesseurs français, et, prenant modèle sur leurs méthodes plus que sur leurs conclusions, il devient philosophe presque à son insu.

Peut-être, un jour, verra-t-on surgir parmi ces chercheurs isolés l'esprit plus vaste et plus constructeur capable de jeter sur l'ensemble des choses une lumière appropriée à notre génie, le nouveau Descartes en qui les Français reconnaîtront le meilleur d'eux-mêmes et le modèle présent de leur pensée.

---

(1) Bergson s'est converti au catholicisme peu avant sa mort. — (N.D.L.D.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'Inspection Générale des Pêches de l'Indochine

par I. O.

I. — SA CREATION

L'Inspection Générale des Pêches de l'Indochine, créée par arrêté de M. le Gouverneur Général de l'Indochine, en date du 8 février 1943, dans le cadre de la Direction des Services Economiques, est l'œuvre personnelle de M. le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux qui a voulu ainsi montrer sa vive sollicitude pour les pêcheurs indochinois, et doter la Fédération d'un organisme gouvernemental chargé de réaliser un programme d'action technique et économique nécessaire au développement de l'industrie de la pêche en Indochine.

L'Inspecteur général des Pêches est le conseiller technique du Chef de la Fédération pour l'étude et la préparation de toutes les mesures relatives à la pêche ou à l'économie des pêches. Il a sous son autorité directe un personnel qualifié chargé d'en assurer l'exécution.

Il a également sous son contrôle tous les organismes qui ont pour objet l'industrie de la pêche ainsi que celle des produits et sous-produits de la pêche et, d'une manière générale, les Associations professionnelles entrant dans le cadre de l'économie des pêches.

La carte ci-jointe expose l'organisation d'ensemble de l'Inspection Générale des Pêches.

II. — SES ATTRIBUTIONS

L'arrêté du 8 février 1943 précise les attributions dévolues à l'Inspection générale des Pêches, savoir :

L'étude technique et économique des pêcheries et des engins de pêche ;

La réglementation générale et la surveillance générale de la pêche ;

La propagande et l'encouragement à la pêche et aux industries qui en dérivent ;

L'établissement des statistiques maritimes de pêche.

En *liaison* avec les chefs d'Administration locale, l'Inspection générale des Pêches assure :

L'étude de la réglementation particulière à chaque pays de l'Union concernant la pêche ;

L'organisation et le contrôle des marchés aux poissons, coquillages et crustacés, et, en général, les marchés de tous les produits et sous-produits de la pêche ;

L'affermage des lieux de pêche ;

Le contrôle, la construction et l'armement des bateaux de pêche ;

L'étude de l'outillage et l'organisation des ports de pêche.

L'Inspection générale des Pêches donne son avis aux organismes compétents pour :

Assister les pêcheurs par l'attribution des prêts à court terme et à long terme du crédit maritime ;

Participer à la création et au fonctionnement des coopératives de pêches ou de transformation et de vente des produits de la pêche et des établissements similaires.

Les nombreuses attributions confiées à l'Inspection générale des Pêches demandent une organisation souple et méthodique répondant aux besoins actuels de la Fédération dans le cadre d'une économie dirigée.

L'Inspection générale des Pêches complète ainsi, par son action et par son contrôle, les mesures déjà prises par le Gouvernement général pour améliorer le ravitaillement du pays.

L'Inspection générale des Pêches est en liaison avec l'Association des Pêcheries et Productions dérivées. Elle traite avec cet organisme corporatif toutes les questions relatives à ses intérêts professionnels et à son développement dans l'économie indochinoise.

III. — SON ORGANISATION TERRITORIALE

L'Indochine a été divisée en 5 secteurs (4 maritimes et 1 fluvial) correspondant, non à la division politique des pays de la Fédération, mais à une division géographique permettant de mieux grouper les régions maritimes et d'assurer par des communications faciles la surveillance et le contrôle des secteurs de pêches maritimes et fluviaux.

a) *L'Inspection des Pêches* comprend :

Secteur *Nord :* région s'étendant de la frontière chinoise à Vinh ;

Secteur *Centre :* de Vinh à Nhatrang ;

Secteur *Sud :* de Nhatrang à la rive gauche du Bassac ;

Secteur *Ouest :* de la rive droite du Bassac à la frontière thailandaise ;

Secteur *Est :* comprend les Grands Lacs, le Mékong et le Bassac, en Cochinchine et au Cambodge

b) *L'Inspection des Saumureries* comprendra :

Secteur *Sud-Annam :* de la région maritime de Nhatrang au Bassac ;

Secteur *Sud-Cochinchine et Cambodge* comprendra, en particulier, l'île de Phu-Quôc et les saumureries d'eau douce de Cochinchine et du Cambodge.

Cette dernière organisation est actuellement en cours.

L'Inspecteur général des Pêches est en résidence à Nhatrang où fonctionnent le Secrétariat général des Pêches et les services administratifs, dans les locaux de l'Institut Océanographique.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

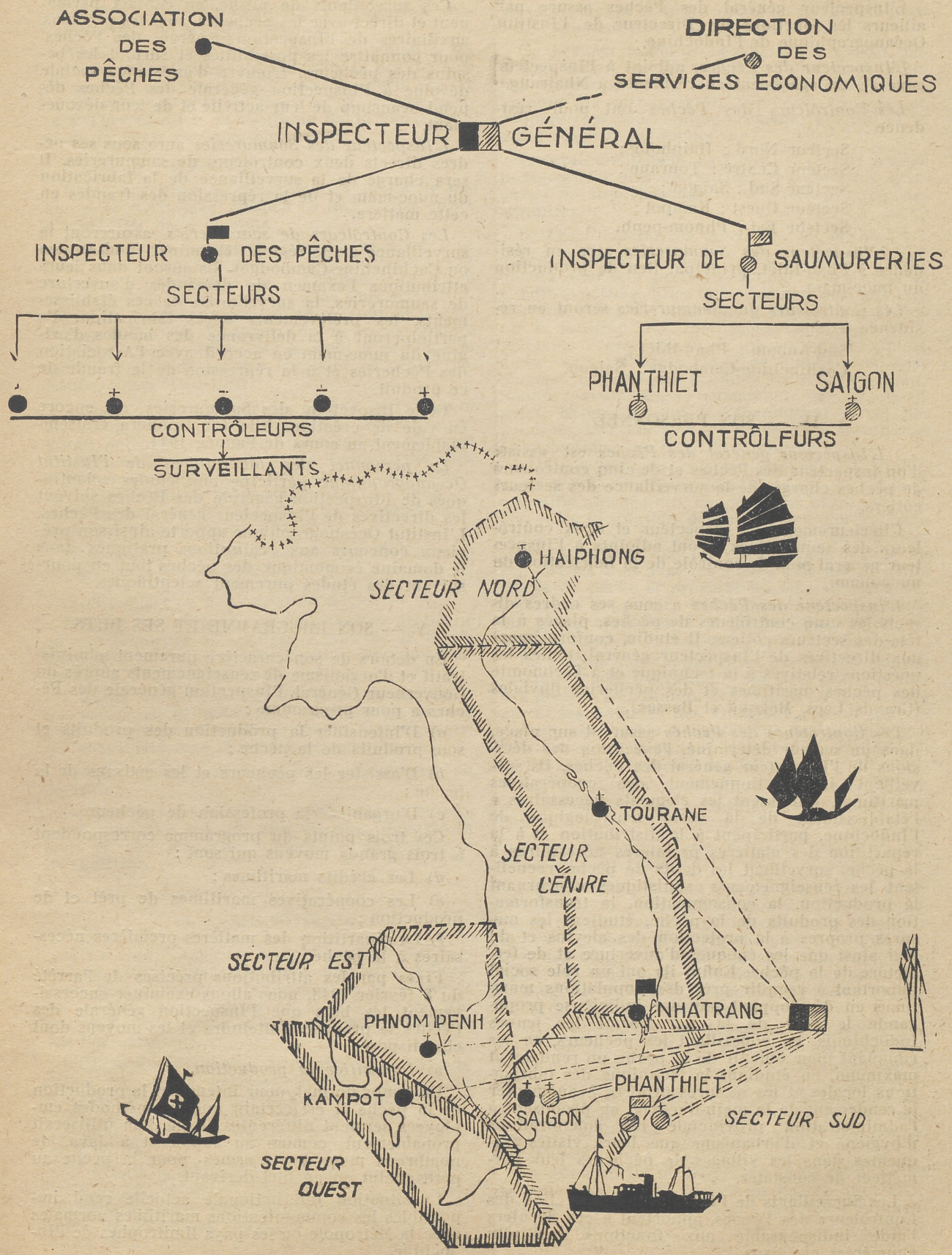

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'Inspecteur général des Pêches assure par ailleurs les fonctions de Directeur de l'Institut Océanographique de l'Indochine.

L'Inspecteur des Pêches, adjoint à l'Inspecteur général, est également en résidence à Nhatrang.

Les Contrôleurs des Pêches ont pour résidence :

Secteur Nord : Haiphong ;
Secteur Centre : Tourane ;
Secteur Sud : Saigon ;
Secteur Ouest : Kampot ;
Secteur Est : Phnom-penh.

L'Inspecteur des Saumureries sera en résidence à Phan-thiêt, principal lieu de production du nuoc-mam.

Les Contrôleurs des Saumureries seront en résidence à :

Sud-Annam : Phan-thiêt ;
Cochinchine-Cambodge : Saigon.

IV. — SON PERSONNEL

L'Inspecteur général des Pêches est assisté d'un inspecteur des Pêches et de cinq contrôleurs de pêches chargés de la surveillance des secteurs côtiers.

Ultérieurement, un inspecteur et deux contrôleurs des saumureries seront adjoints à l'Inspecteur général pour le contrôle de la fabrication du nuoc-mam.

L'Inspecteur des Pêches a sous ses ordres directs les cinq contrôleurs de pêches, placés à la tête des secteurs côtiers. Il étudie, conformément aux directives de l'Inspecteur général, toutes les questions relatives à la technique et à l'économie des pêches maritimes et des pêcheries fluviales (Grands Lacs, Mékong et Bassac).

Les *Contrôleurs des Pêches* assurent sur place, dans un secteur déterminé, l'exécution des décisions de l'Inspecteur général des Pêches. Ils surveillent le fonctionnement des coopératives maritimes, réunissent les éléments nécessaires à l'établissement de la carte ichtyologique de l'Indochine, participent à la distribution et à la répartition des matières premières nécessaires à la pêche, surveillent les délits de pêche, recueillent les renseignements statistiques concernant la production, la consommation, la transformation des produits de la pêche, étudient les mesures propres à la protection des alevins et du frai ainsi que les époques d'ouverture et de fermeture de la pêche. Enfin, ils ont un rôle social important à remplir près des populations maritimes en développant par une judicieuse propagande le goût de la mer parmi les jeunes Indochinois, en conseillant les pêcheurs, en les éduquant pour obtenir de la pêche un rendement maximum, en étudiant la technique des fabrications locales et les mesures propres à augmenter le rendement de la main-d'œuvre, en proposant à l'administration provinciale les améliorations d'hygiène et d'urbanisme que leurs visites fréquentes dans les villages de pêcheurs leur permettent de constater.

Les Surveillants de Pêche, sous la direction des Contrôleurs des Pêches, apportent à ces derniers l'aide indispensable aux fonctions multiples énumérées ci-dessus.

Ces surveillants de pêche, en contact permanent et direct avec les pêcheurs, sont les précieux auxiliaires de l'Inspection générale des Pêches pour connaître les possibilités et surtout les besoins des pêcheurs. L'œuvre d'assistance sociale dévolue à l'Inspection générale des Pêches dépend beaucoup de leur activité et de leur dévouement.

L'Inspecteur des Saumureries aura sous ses ordres directs deux contrôleurs de saumureries. Il sera chargé de la surveillance de la fabrication du nuoc-mam et de la répression des fraudes en cette matière.

Les Contrôleurs de saumureries assureront la surveillance d'une région déterminée (Sud-Annam ou Cochinchine-Cambodge). Ils auront dans leurs attributions l'examen de demandes d'ouverture de saumureries, la surveillance de ces établissements, les prélèvements après fabrication. Ils participeront à la délivrance des bandes d'origine du nuoc-mam en accord avec l'Association des Pêcheries et à la répression de la fraude de ce produit.

Cette Inspection des Saumureries est encore en voie de création. Elle fonctionnera vraisemblablement au cours de l'année 1944.

Le personnel des laboratoires de l'Institut Océanographique participe aux études scientifiques de l'Inspection générale des Pêches suivant les directives de l'Inspecteur général des Pêches. L'Institut Océanographique apporte ainsi son précieux concours aux réalisations pratiques dans le domaine économique des pêches tout en poursuivant des études purement scientifiques.

V. — SON PROGRAMME ET SES BUTS

En dehors de son caractère purement administratif et d'organisme de renseignements auprès du Gouverneur Général, l'Inspection générale des Pêches a pour programme :

a) D'intensifier la production des produits et sous-produits de la pêche ;

b) D'assister les pêcheurs et les artisans de la pêche ;

c) D'organiser la profession de pêcheur.

Ces trois points du programme correspondent à trois grands moyens qui sont :

d) Les crédits maritimes ;

e) Les coopératives maritimes de prêt et de production ;

f) La répartition des matières premières nécessaires à la pêche.

Fixés par les attributions précises de l'arrêté du 8 février 1943, nous allons examiner successivement les buts que l'Inspection générale des Pêches se propose d'atteindre et les moyens dont elle dispose.

a) *Intensifier la production.*

En temps normal, pour intensifier la production de la pêche il est certain que les méthodes employées seraient différentes et que l'on utiliserait probablement, comme au Japon et à Java, de nombreux motor-boats armés pour la pêche au petit chalut ou au filet dérivant.

La situation internationale actuelle rend impossibles les communications maritimes normales avec la Métropole ou les pays limitrophes de l'Indochine.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

On ne peut donc songer à doter la Fédération de la flotte de petits chalutiers à propulsion mécanique qui lui serait nécessaire.

Aussi c'est, d'une part, vers l'augmentation du nombre et l'accroissement du tonnage des jonques de pêche traditionnelles en bois que porte l'effort de l'Inspection générale des Pêches, d'autre part, vers l'organisation méthodique de la répartition et de la vente des poissons pêchés.

b) *Assister le pêcheur.*

Créer, organiser et développer les ports de pêche et leur outillage. Jusqu'à ce jour aucun effort n'a été fait dans ce sens.

Les ports de pêche n'existent pour ainsi dire pas ; ce sont en réalité des villages côtiers situés au bord d'une lagune ou à l'embouchure d'une rivière à l'abri d'une barre le plus souvent infranchissable à marée basse. Quand on connaît la côte inhospitalière de l'Annam, on se rend compte que le pêcheur hésite très souvent à prendre la mer, incertain de pouvoir regagner, sa pêche terminée, l'abri d'un port ;

Assister le pêcheur par des prêts à court, moyen et à long terme afin de supprimer ce régime de grand patronat dans lequel la misère a placé la grande majorité des pêcheurs indochinois. Ces derniers sont trop souvent sous la dépendance étroite et abusive d'une oligarchie de quelques patrons usuriers qui constitue un véritable fléau pour les populations maritimes ;

Améliorer la condition sociale des pêcheurs en les groupant en corporation.

c) *Organiser la profession de pêcheur.*

Etudier les méthodes traditionnelles de pêche en vue d'amener le pêcheur à obtenir le maximum de rendement par l'utilisation d'engins nouveaux ou l'amélioration des anciens ;

L'initier au poisson lui-même, à son habitat, à ses coutumes, de manière à en faire un associé pour la préservation de la faune ichtyologique qu'inconsciemment il détruit chaque année ;

Etablir et donner un statut professionnel au pêcheur ;

Former des pêcheurs de métier parmi la jeunesse annamite qui, de plus en plus, délaisse la mer et ses richesses naturelles partiellement inexploitées.

VI. — SES MOYENS

a) *Le crédit maritime mutuel.* — Créé par l'arrêté du 14 mai 1943, destiné à améliorer, à favoriser et à développer l'industrie de la pêche et de ses dérivés, constitue un instrument de travail et de réalisation pour l'Inspection générale des Pêches.

L'Office du Crédit populaire gère le Crédit maritime en liaison permanente avec l'Inspection générale des Pêches qui dirige et guide l'action individuelle ou collective des organismes de pêche dont il importe de soutenir financièrement les activités.

Le Crédit maritime accorde des prêts individuels à 8 % remboursables en un an, des prêts collectifs à 3 % se décomposant en prêts à court terme ne dépassant pas 8.000 piastres, remboursables en un an ; en prêts à moyen terme, d'une valeur maximum de 10.000 piastres, remboursables en 4 ans, et en prêts à long terme (20.000 piastres), remboursables en 12 ans.

Ne peuvent toutefois bénéficier du Crédit maritime mutuel que les pêcheurs indochinois groupés en coopératives et les entrepreneurs indochinois de productions dérivées groupés en coopératives qui, obligatoirement, devront être affiliés au Crédit populaire.

Exceptionnellement, le Crédit maritime mutuel peut assister des entreprises individuelles françaises ou indochinoises susceptibles d'offrir des garanties.

b) *Les Coopératives maritimes de pêche.*

Les Coopératives sont indispensables aux pêcheurs pour leur permettre d'obtenir des prêts au Crédit maritime. Elles ont, en outre, des buts corporatifs qui sont, d'une part, d'organiser l'achat ou la location aux meilleures conditions d'instruments nécessaires à la pêche (embarcations, claies, bois, sel, filets, etc...), et, d'autre part, d'organiser la vente des produits de la pêche d'une manière avantageuse notamment par le classement, le groupement et l'écoulement direct des produits, la recherche de nouveaux débouchés et la réduction des frais de transport.

L'Inspection générale des Pêches, par l'intermédiaire de ses contrôleurs de secteurs, apporte une aide efficace aux coopératives locales de pêche dans la solution des problèmes d'ordre technique et dans leurs relations avec les autorités administratives. Elle les encourage à entrer en rapport les unes avec les autres. Elle défend leurs droits de pêche et prévient les empiètements sur les zones de pêche, développe le plus possible les zones réservées à la pêche pour maintenir leur richesse ichtyologique.

La gestion des Coopératives est assurée par un Conseil d'administration composé généralement des pêcheurs et saumuriers choisis de préférence parmi les notables des villages. Le choix du directeur est soumis à l'agrément de l'Administrateur local, du Directeur du Crédit populaire et de l'Inspecteur général des Pêches.

Des unions de coopératives peuvent également être créées en vue de faciliter les opérations ci-dessus.

c) *La répartition des matières premières nécessaires à la pêche.*

L'Inspection générale des Pêches *va être chargée, en 1944,* de la distribution de certaines matières nécessaires à la pêche comme la ramie, le jute et le chanvre indispensables à la fabrication des filets. Ces matières importées habituellement en Indochine sont actuellement introuvables et, de ce fait, la pêche risque d'être réduite dans de fortes proportions.

Aux textiles que nous venons de citer, il y a lieu d'ajouter les fils de soie pour filets, les bois bruts pour embarcations, les perches et le fil de fer galvanisé pour barrages fixes, le plomb, le cordage et toutes autres matières qui font actuellement défaut et qui seront contingentées afin d'éviter la hausse et d'assurer leur judicieuse répartition.

La question de la délivrance et du contrôle du sel est également à l'étude en liaison avec l'Administration des Douanes ; ce produit de première nécessité doit être dans les circonstances actuelles réparti selon les besoins de la pêche.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VII. — SES RÉALISATIONS.

a) *Crédit maritime.*

En février 1943, en accord avec l'Office du Crédit populaire, l'Inspection générale des Pêches a étudié et réalisé la création du « Crédit maritime mutuel », destiné à accorder des prêts aux pêcheurs indochinois.

Désormais, tout comme les agriculteurs qui reçoivent des prêts du « Crédit agricole », les pêcheurs trouveront près du « Crédit maritime » l'assistance nécessaire à l'exercice de leur industrie.

b) *Coopératives maritimes de pêche.*

Avant la création de l'Inspection générale des Pêches il existait deux coopératives de pêcheurs : la « Coopérative des pêcheries du Cambodge », intéressant uniquement la production en poissons secs, et la Coopérative de Phuoc-Hai (Baria) alimentant partiellement Saigon en poissons frais.

En quelques mois, sous l'impulsion de l'Inspection générale des Pêches, un certain nombre de coopératives ou associations de pêcheurs ont été fondées parmi lesquelles nous citerons :

La « *Société des Pêcheries de la Cac-bà* », au Tonkin ;

La « *Coopérative des Pêcheurs de Do-son* » ;

« La « *Coopérative des Pêcheurs de Du-do* », Thanh-hoa ;

La « *Coopérative artisanale des Pêcheurs d'eau salée de Nhuong-ban* », Hà-tinh ;

La « *Coopérative maritime de Cua-lo* », Vinh ;

La « *Coopérative de Bên-dinh* », Cap Saint-Jacques ;

La « *Coopérative de Vam-lang* », Go-cong ;

La « *Coopérative des Pêcheurs et Saumuriers de Phu-quôc* ».

D'autres, celles de Qui-nhon, de Quang-ngai sont en cours de création.

c) *Ports de pêche.*

L'Inspection générale des Pêches vient de mettre au point plusieurs projets de ports de pêche en voie de réalisation.

Les installations à terre de la Société des Pêcheries de la Cac-bà doteront le *port d'Appowan* (Tonkin) d'une installation moderne pour l'industrie de poisson sec et de saumures.

Le port de pêche de *Cua-lo* (Annam), à 12 kilomètres de Vinh, est en cours d'aménagement. Les remblais, la route d'accès sont achevés, les installations à terre d'une coopérative ont été entreprises.

Le port de *Dô-son* va être amélioré. Les études sont actuellement en cours.

Un port de pêche va être créé à *Cat-hai* (Tonkin) où s'élèvera également un magasin à sel de 500 tonnes susceptible d'être porté à 1.000 tonnes.

L'organisation générale de la pêche au Tonkin va permettre de spécialiser chaque port pour une production déterminée.

Le port de *Cac-bà* produira des poissons secs et des saumures.

Le port de *Dô-son* centralisera toute la production de poisson frais.

Le port de *Cat-hai* sera spécialisé dans la fabrication du nuoc-mam, ainsi que le port de *Du-dô*, au Nord-Annam.

L'organisation du port de pêche de Cua-lo complètera le réseau des ports de pêche du Tonkin et du Nord-Annam et permettra aux pêcheurs chinois du golfe d'écouler le produit de leur pêche lorsque la forte mousson de N.-E. leur interdira le retour à Appowan.

Enfin, le port de *Bên-dinh* (Cochinchine), situé près du cap Saint-Jacques, sera terminé en 1944. Ce port de pêche, le plus important de toute l'Indochine, servira de modèle type. Des appontements et slips permettront aux pêcheurs d'apporter rapidement leurs poissons à la coopérative du port dont les aménagements sont commencés. Le poisson frais sera immédiatement transporté par jonques isothermes sur Saigon et Cholon. Le petit poisson placé à l'état frais dans les cuves à saumure sera transformé en nuoc-mam et le surplus de la pêche sera traité dans les « pêcheries individuelles » des pêcheurs. Ceux-ci fabriqueront eux-mêmes leur poisson sec ou fumé, leur engrais de poisson, leur huile avec les entrailles et les têtes de poissons, leurs poissons cuits, crevettes sèches, etc...

Enfin la coopérative utilisera tout le poisson non consommable qu'elle transformera en farine de poisson. Toutes les ventes seront faites par l'intermédiaire de cet organisme qui aura un monopole de fait, tout au moins pendant la durée des hostilités. Ajoutons que le chalutier mis à la disposition de l'Inspection générale des Pêches, le *de Lanessan*, ainsi que différentes entreprises mécaniques ou à vapeur en voie de création apporteront également leurs produits à la Coopérative qui pourra ainsi fournir à la région Saigon-Cholon un tonnage important en poissons frais, crustacés et sous-produits de la pêche.

d) *Tunnel de dessiccation de poisson.*

Dans le domaine des fabrications, l'Inspection générale des Pêches a installé, dès mars 1943, à Phnom-penh, un tunnel de dessiccation à air chaud en vue de la fabrication rationnelle du poisson sec. Des études techniques sont poussées méthodiquement en vue d'obtenir dans le minimum de temps un produit réunissant toutes les conditions de régularité dans le séchage.

Cette fabrication expérimentale permettra de se rendre compte des avantages que peut présenter un séchage industriel du poisson en comparaison des méthodes indigènes de séchage au soleil pratiquées jusqu'à ce jour. Les résultats sont des plus encourageants et d'ores et déjà il est possible de fabriquer un contingent intéressant de poisson sec pouvant se conserver six mois et plus, alors que par les procédés locaux la conservation ne dépassait pas deux mois. Il sera ainsi permis d'acheminer à longue distance un produit qui parviendra dans d'excellentes conditions au consommateur. Les envois de poisson « surséché » sur le Laos donnent des résultats très satisfaisants.

e) *Création de zones d'interdiction de dragage.*

Afin de conserver les prairies sous-marines nécessaires au développement de la faune aquatique, la protection de nos côtes cambodgiennes a été réalisée par l'arrêté du 12 juillet 1943 relatif aux zones d'interdiction de dragage dans le golfe de Thaïlande, pris sur l'initiative de l'Inspection générale des Pêches. Cet arrêté a pour but de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo J. LHUISSIER

Une pêche fructueuse à Long-Hai (Cochinchine.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

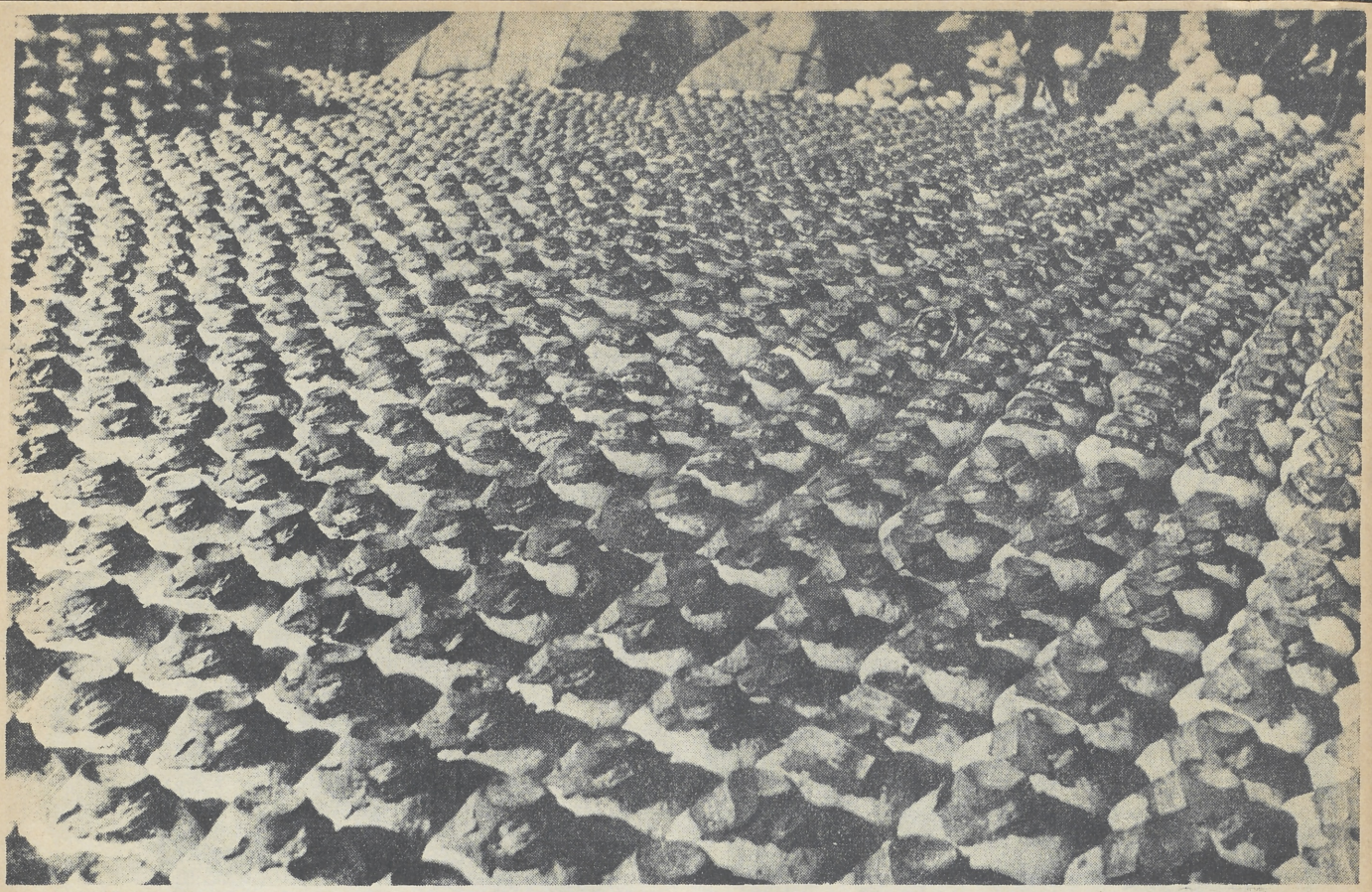

Jarres de Nước-Măm à Phan-Thiết (Annam).

Photos
J. LHUISSIER

Saigon. — Poissons au marché de Câu ông Lanh.

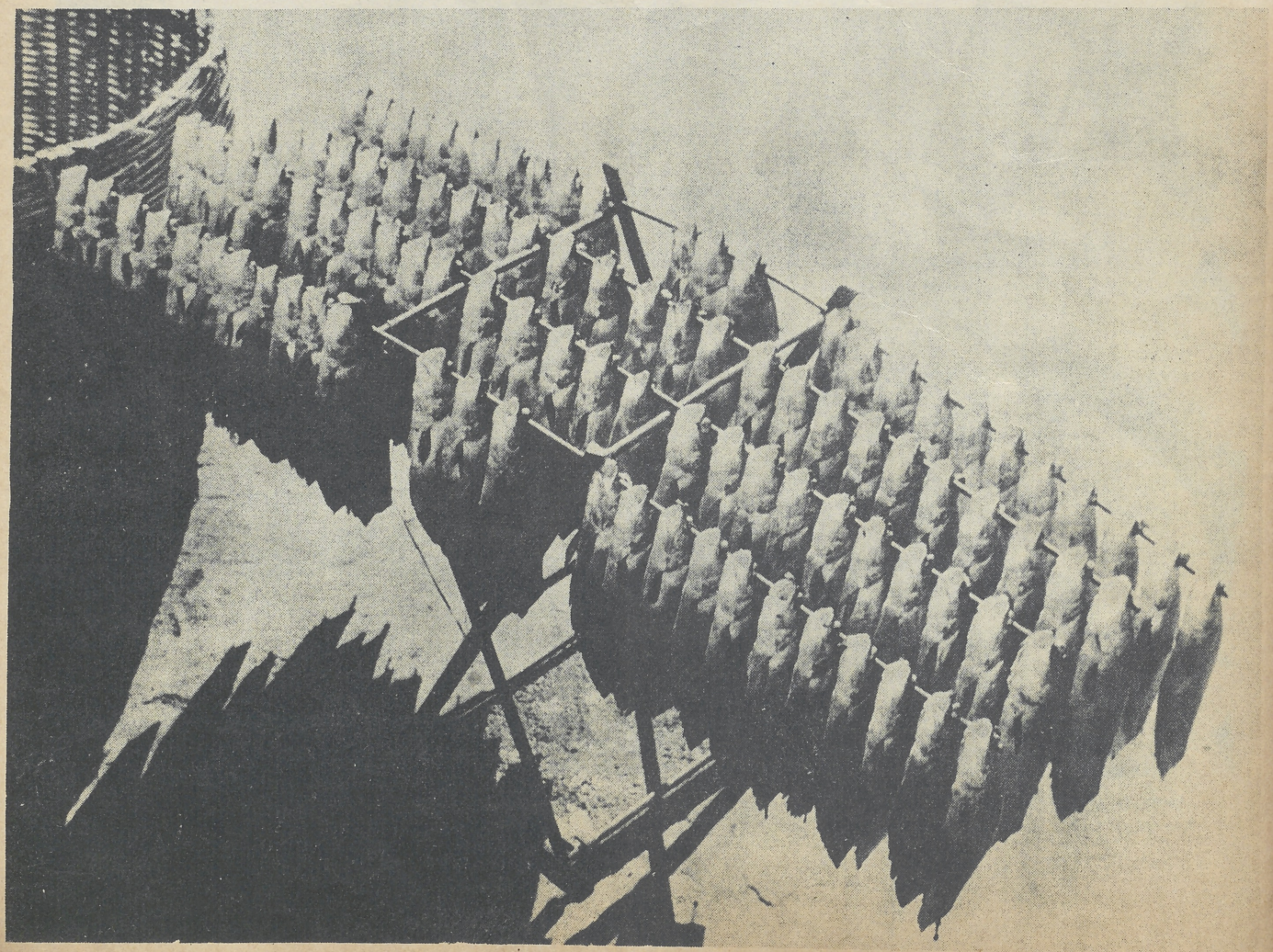

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sauvegarder la richesse ichtyologique de premier ordre de cette région, par ailleurs deshéritée.

f) *Ravitaillement en poissons frais de la région Saigon-Cholon pendant la mousson du N.-E.*

En ce qui concerne le poisson frais, le *de Lanessan* a cessé ses études techniques pour pêcher au grand chalut sur les fonds du cap Saint-Jacques. Ce nouvel apport en poissons de qualité réunissant le maximum de fraicheur a déjà permis d'alimenter en poissons frais les marchés de Saigon-Cholon (63.000 kilos de poissons frais pendant la campagne du N.-E. de 1942-1943).

Le *de Lanessan* vient de reprendre la mer pour sa campagne de pêche 1943-1944.

g) *Protection météorologique.*

L'Inspection générale des Pêches s'est d'autre part préoccupée de protéger les pêcheurs à la mer en organisant au Tonkin un réseau de renseignements météorologiques avec mâts de signalisation. Cette organisation permettra d'avertir rapidement les villages de pêcheurs de la présence des fortes perturbations atmosphériques et des typhons qui détruisent chaque année près d'un millier de barques ou de sampans sur les côtes indochinoises.

L'organisation météorologique du Tonkin et du Nord-Annam sera poursuivie sur toutes les côtes de l'Indochine.

VIII. — SES PROJETS

a) *Installation d'une bordigue dans la lagune de Thuy-Triêu.*

Cette installation spéciale, en usage en Tunisie, n'a pas été réalisée en Indochine. Une étude en vue de l'aménagement d'une bordigue dans la lagune de Thuy-Triêu, province de Nhatrang, est en cours. Le principe de cette installation a été approuvé par M. le Gouverneur Général en mai 1943.

b) *Création des écoles de pêche à Cat-hai (Tonkin) et à Bên-dinh (Cochinchine).*

Dès que les travaux d'aménagement des ports de pêche seront suffisamment avancés, l'Inspection générale des Pêches se préoccupe de créer et d'organiser deux écoles de pêche, l'une à Cat-hai, pour le Nord, l'autre à Bên-dinh, pour le Sud, où les jeunes Indochinois recevront une instruction pratique orientée vers la pêche, son développement, son rendement et où ils recevront une instruction générale comportant en particulier des éléments de navigation à la mer.

c) *Etude de la pêche fluviale sur le Mékong.*

L'Inspection générale des Pêches compte entreprendre dès janvier 1944 l'étude des ressources du Mékong en poissons frais et les possibilités de développer cette industrie qui, pour le moment, ne dépasse pas le cadre familial.

d) *Code de la pêche.*

Le Code de la pêche unifiera bientôt les différents règlements dont la plupart sont fondés sur des coutumes locales et des textes périmés qu'il faudra abolir progressivement, dans l'intérêt même du pêcheur, en l'initiant à des méthodes nouvelles.

Cette éducation, lente et prudente au début, se fera plus rapidement parmi la jeunesse instruite par l'intermédiaire des écoles de pêche dont la création est prévue.

e) *Statut professionnel des pêcheurs.*

Cette importante question sociale sera traitée par l'Inspection générale des Pêches, en liaison avec l'Association des Pêcheries et des produits dérivés.

Il importe surtout de donner aux pêcheurs, qui appartiennent, hélas, à une des classes les plus pauvres de la Fédération, un statut qui place leur importante corporation au même niveau social que les autres classes de la société.

C'est là une tâche difficile et ingrate, qui demande beaucoup de patience pour ne point effaroucher le pêcheur, insuffisamment évolué pour comprendre tout ce qu'il peut attendre du progrès corporatif.

f) *Vente du poisson frais à la criée.*

Un essai de « vente à la criée » du poisson frais va être prochainement expérimenté au marché en gros de poissons à Saigon.

Comme dans nos ports de pêche en France, les poissons frais conservés dans des chambres froides, actuellement en construction au marché de Saigon, seront mis en vente à la criée par caisse entière.

Les marchands en gros de poissons pourront ainsi s'approvisionner directement et un cours régulier du poisson frais s'établira.

***

L'Inspection générale des Pêches dont nous venons de tracer rapidement le programme et de signaler les premières réalisations et les projets, sera donc appelée à jouer bientôt un rôle de plus en plus important dans l'économie indochinoise.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LES JOURS FASTES ET NÉFASTES DANS LES CROYANCES ANNAMITES

par D.

La croyance à l'existence des jours fastes et néfastes joue, depuis toujours, un rôle primordial dans la vie des Annamites. Depuis le fonctionnaire appelé à rejoindre son nouveau poste jusqu'au paysan qui va acheter un buffle, chacun s'applique à trouver un jour jugé favorable pour sortir de chez soi ou pour commencer son travail.

Une date judicieusement choisie suffit, d'après l'opinion populaire, à favoriser le succès et à attirer la chance. Malheur à l'homme qui s'engage, au contraire, dans une entreprise à une date condamnée par la tradition ou par les vieux livres ; selon l'expérience des Anciens, il s'expose parfois à des accidents terribles, souvent à de grandes difficultés, presque toujours à l'échec et à la déception. Il paraît donc intéressant, pour bien comprendre les mœurs et coutumes locales, d'étudier cette croyance populaire, qui imprègne toute la société annamite, et dirige les moindres gestes des paysans, et malgré l'évolution des mœurs, d'un grand nombre de citadins modernes.

ORIGINE DES JOURS FASTES ET NÉFASTES

La détermination des jours fastes et néfastes, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, est fondée essentiellement sur deux principes (1) : la puissance des planètes et l'influence de la terre.

1. — Puissance des planètes.

On sait (2) que les noms annamites donnés aux jours, aux mois et aux années sont dus à l'empereur de Chine Hoàng-Đế, qui vécut au XVIIe siècle avant J.-C. D'après les anciens textes, ce souverain, guidé par une inspiration céleste, découvrit, sans qu'il soit dit comment, que toutes les choses de ce monde subissent l'influence des dix « troncs célestes » ou thập can, qui forment le cycle dénaire :

1, giáp ; 2, ất ; 3, bính ; 4, đinh ; 5, mậu ; 6, kỷ ; 7, canh ; 8, tân ; 9, nhâm ; 10, quí.

et celle des douze « rameaux terrestres » ou thập nh chi, qui constituent le cycle duodénaire :

1, tí ; 2, sửu ; 3, dần ; 4, mão ; 5, thìn ; 6, tị ; 7, ngọ ; 8, mùi ; 9, thân ; 10, dậu ; 11, tuất ; 12, hợi.

Dans les tableaux qui précèdent, les troncs et les rameaux impairs relèvent tous du principe mâle ou dương ; les autres dépendent, au contraire, du principe femelle ou âm.

L'empereur Hoàng-Đế groupa ensemble les 5 troncs mâles avec les 6 rameaux de même genre, pour former 30 ramifications mâles. Il en fit de même pour les autres troncs et rameaux afin d'obtenir 30 ramifications femelles.

Pour reproduire le tableau complet de ces 60 ramifications, il suffit, dans la pratique, de disposer sur deux lignes parallèles, 6 fois les dix troncs et 5 fois les douze rameaux. Dans les deux colonnes ainsi obtenues, les mots qui sont en regard les uns des autres, comme giáp-tí, ất-sửu, bính-dần, etc... désignent justement les noms des jours. Nous croyons utile de reproduire, ci-après, à titre de document, ce cycle entier de 60 signes qui marquent un groupe de 60 jours, au bout duquel, les mêmes termes seront repris pour marquer une nouvelle série de 60 jours, et ainsi de suite :

Cycle complet de 60 jours.

NOMS DES JOURS				
Giáp-tí	Bính-tí	Mậu-tí	Canh-tí	Nhâm-tí
Ất-sửu	Đinh-sửu	Kỷ-sửu	Tân-sửu	Quí-sửu
Bính-dần	Mậu-dần	Canh-dần	Nhâm-dần	Giáp-dần
Đinh-mão	Kỷ-mão	Tân-mão	Quí-mão	Ất-mão

(1) La question est fort complexe et nous nous en tenons aux principes généraux.
(2) Voir notre numéro spécial du Têt 1942 (75-76 du 12 février).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

NOMS DES JOURS (suite)				
Mậu-thìn	Canh-thìn	Nhâm-thìn	Giáp-thìn	Bính-thìn
Kỷ-tị	Tân-tị	Quí-tị	Ất-tị	Đinh-tị
Canh-ngọ	Nhâm-ngọ	Giáp-ngọ	Bính-ngọ	Mậu-ngọ
Tân-mùi	Quí-mùi	Ất-mùi	Đinh-mùi	Kỷ-mùi
Nhâm-thân	Giáp-thân	Bính-thân	Mậu-thân	Canh-thân
Quí-dậu	Ất-dậu	Đinh-dậu	Kỷ-dậu	Tân-dậu
Giáp-tuất	Bính-tuất	Mậu-tuất	Canh-tuất	Nhâm-tuất
Ất-hợi	Đinh-hợi	Kỷ-hợi	Tân-hợi	Qui-hợi

Remarquons que les mêmes appellations servent à indiquer les années, les mois et les heures, tels qu'ils se trouvent mentionnés dans le calendrier lunaire chinois.

Indiqué par deux mots jumelés, dont l'un est emprunté aux dix troncs, et l'autre aux douze rameaux, chaque jour est ainsi placé sous la double influence du Ciel et de la Terre. Faisant partie intégrante de la Monade cosmique et de l'Univers, il devient une chose vivante, et doit être soumis comme telle, à l'autorité des astres qui dominent et gouvernent la nature.

Un jour est faste ou néfaste, selon qu'il se rattache à de bonnes ou de mauvaises étoiles. Il convient, toutefois, de remarquer qu'une date qui est jugée excellente pour l'accomplissement d'un travail, peut paraître défavorable s'il s'agit d'une autre occupation. Tout dépend du caractère et de la puissance des astres.

Il importe donc de connaître les principales étoiles, parmi celles qui président aux destinées des hommes. En voici une vingtaine réputées par leur action bienfaisante et tutélaire :

Thiên-đức = vertu du ciel ; Thiên-hỉ = joie du ciel ; Thiên-phú = richesse du ciel ; Thiên-tài = fortune du ciel ; Thiên-quí = objet précieux du ciel ; Thiên-xá = pardon du ciel ; Thiên-phúc = bonheur du ciel ; Thiên-thành = succès du ciel ; Thiên-y = médecin du ciel ; Thiên-mã = cheval du ciel ; Nguyệt-đức = vertu de la lune ; Nguyệt-tài = fortune de la lune ; Địa-tài = fortune de la terre ; Phúc-sinh = bonheur et vie ; Phúc-hậu = bonté ; Tam-hợp = trois réunions ; Ngũ-hợp = cinq réunions ; Lục-hợp = six réunions ; Ngũ-phúc = cinq bonheurs ; Cát-khánh = allégresse ; Tục-thế = passage d'une vie à une autre ; Lộc-khố = trésor ; Giải-thần = génie qui fait disparaître les malheurs.

S'agit-il d'un mariage ? Il est nécessaire de choisir un jour qui dépend d'une étoile favorisant l'union, la joie ou le bonheur : tam-hợp, ngũ-hợp, lục-hợp, cát-khánh, thiên-hỉ etc...

Le commerçant, au contraire, recherche les astres qui appellent la richesse et la fortune : thiên-phú, thiên-tài, nguyệt-tài, địa-tài, lộc-khố.

De même, selon les croyances, les dangers et les menaces de la guerre ne peuvent causer de grands maux, s'ils se produisent les jours fastes, où les étoiles guérissent et protègent : giải-thần, thiên-y...

Malheureusement, les hung-tinh ou mauvais astres ne sont pas moins nombreux et moins agissants :

Thiên-ôn = maladies du ciel ; Thiên-cẩu = chien céleste ; Thiên-tặc = pirate du ciel ; Thiên-hỏa = feu du ciel ; Nguyệt-hỏa = feu de la lune ; Nguyệt-sát = la lune qui tue ; Nguyệt-hư = la lune en décadence ; Địa-hỏa = feu de la terre ; Thần-cách = étoile qui nous éloigne des divinités ; Nhân-cách = étoile qui nous éloigne des autres hommes ; Bạch-hổ = tigre blanc ; Hắc-đạo = voleur noir ; Mộc mã sát = destruction du cheval de bois ; Tử-khí = émanations de la mort ; Thụ-tử = résignation à la mort ; Đại-hao = grande perte ; Tiểu-hao = petite perte ; Lục-bất-hành = six obstacles qui s'opposent au départ ; Ngũ-quỉ = les cinq diables ; Phá-bại = destruction ; Vãng-vong = départ et perte.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les mariages et les réunions doivent donc éviter avec le plus grand soin l'influence des étoiles qui tuent ou séparent : nguyệt-sát, tử khí, thần-cách, nhân-cách...

Tout projet de construction est également à écarter, le jour où les astres sèment le désaccord et les ruines : nguyệt-hư, phá-hại...

Par contre, l'étoile thụ-tử (résignation à la mort) qui constitue un grand danger pour presque toutes les actions, convient parfaitement à la chasse et aux cérémonies où le sorcier capture les esprits malfaisants.

2. — Influence de la terre.

Les douze rameaux terrestres ou thập nhị chi, qui forment le cycle duodénaire, se rattachent chacun à l'un des douze animaux symboliques représentant les signes du zodiaque annamite :

Tí appartient au Rat, ce qui correspond au Bélier de l'Ecliptique française ;

Sửu appartient au Buffle, ce qui correspond au Taureau ;

Dần appartient au Tigre, ce qui correspond aux Gémeaux ;

Mão appartient au Chat, ce qui correspond au Cancer ;

Thìn appartient au Dragon, ce qui correspond au Lion ;

Tị appartient au Serpent, ce qui correspond à la Vierge ;

Ngọ appartient au Cheval, ce qui correspond aux Balances ;

Mùi appartient à la Chèvre, ce qui correspond au Scorpion ;

Thân appartient au Singe, ce qui correspond au Capricorne ;

Dậu appartient au Coq, ce qui correspond au Sagittaire ;

Tuất appartient au Chien, ce qui correspond au Verseau ;

Hợi appartient au Porc, ce qui correspond aux Poissons.

Chaque individu, selon la date de sa naissance, est donc placé sous les auspices d'un de ces animaux. Or, ceux-ci peuvent avoir entre eux de vives sympathies ou de terribles inimitiés :

Voici les animaux pouvant vivre en parfaite intelligence :

Le tigre avec le porc ;

Le chat avec le chien (détail qui surprend, au premier abord, les conceptions européennes) ;

Le serpent avec le singe ;

Le cheval avec la chèvre ;

Le rat avec le buffle ;

Le dragon avec le coq.

Voici, par contre, les cas d'incompatibilité (les six morts ou luc tuyêt) :

Le rat tue le serpent (le contraire serait plus logique) ;

Le buffle tue la chèvre ;

Le tigre tue le coq ;

Le dragon tue le chien ;

Le cheval tue le porc ;

Le chat tue le singe.

La prudence élémentaire conseille donc d'éviter avec le plus grand soin les « six morts ». Ainsi l'homme qui est né sous le signe du porc, est tenu de s'abstenir de toute entreprise durant les jours ayant trait au cheval : canh-ngọ, nhâm-ngọ, giáp-ngọ, bính-ngọ, mậu-ngọ.

COMMENT OBSERVER LES JOURS FASTES ET NEFASTES

Pour connaître les jours fastes ou néfastes, les lettrés ont soin de consulter les deux manuels spécialement composés à cet effet : le « vạn sự bất cầu nhân thư » ou « Livre permettant à tous de ne rien demander à personne pour dix mille choses de la vie courante », et le « ngọc hạp thông thư » ou « Livre général de l'Etui de jade ». Ils y trouvent le détail des choses permises ou défendues, des recettes empiriques, des commandements à la fois minutieux et catégoriques. Les hommes peu versés dans l'étude des caractères chinois, se contentent de lire les almanachs qui indiquent sommairement le caractère faste ou néfaste de chaque jour et précisent en quelques mots ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire.

Par exemple, tel jour est dit jaune ou faste. Ce qu'il faut éviter : se laver la tête. Ce qu'il convient de faire : célébrer des mariages, offrir des sacrifices, monter la charpente d'un édifice, prier pour obtenir un héritier, préparer des médicaments.

Par contre, tel jour est dit noir ou néfaste. Ce qu'il faut éviter : sortir, commencer un travail. Ce qu'il convient de faire : aller à la chasse.

Ouvrez un calendrier annamite au 27 avril 1944 (5e jour du 3e mois) ; vous y lirez qu'il convient de ne rien faire. Pris de scrupule, nous nous demandions si nous devions paraître à cette date. Notre imprimeur nous a tiré d'embarras en « sortant » *Indochine* en retard.

Dans la pratique, les paysans ont également quelques chansons populaires, qui leur indiquent certaines dates défavorables :

— Đi mồng bảy về mồng ba (*Rentrer de voyage le 3e jour du mois et sortir de chez soi le 7e, sont également mauvais*).

— Mồng năm, mười tám, hăm ba,
Đi đâu thà cứ ở nhà cho xong.

(*Il vaut mieux rester chez soi que de sortir le 5e, le 18e et le 23e jour.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

De même, les habitants n'osent rien entreprendre de sérieux et d'important le dernier jour du mois, ou « ngày nguyệt tận », qui marque la fin, la chute et le dépérissement.

***

La croyance à l'existence des jours fastes et néfastes se trouve encore particulièrement répandue dans la campagne annamite. En ville, sous l'influence du modernisme, il semble qu'elle tende à être reléguée au rang des superstitions, des choses vieillotes et originales, objet de la curiosité des hommes d'étude, des folkloristes et des sociologues. La plupart des citadins se trouvent, par ailleurs, dans de telles obligations, qu'il leur est matériellement impossible d'observer cette coutume millénaire. Elèves commençant leurs études au début de l'année scolaire, candidats convoqués à un examen ou concours, à des dates choisies par les autorités administratives, commerçants et industriels ne pouvant retarder leurs voyages, les uns et les autres ne consultent ni leur almanach, ni les livres sacrés. Les circonstances actuelles contribuent encore à empêcher le respect des étoiles et des animaux cycliques. Les ménagères munies de leurs cartes de rationnement se hâtent de faire leurs emplettes, à toute occasion et n'importe quel jour. Nous pouvons également être sûr qu'aucun de nos lecteurs annamites, si attaché soit-il aux vieilles coutumes, ne prend la peine de rechercher le moment ou la date favorable pour rejoindre un abri sûr, en cas d'alerte. Que les traditionnalistes se rassurent cependant ! Les honnêtes gens, même s'ils s'exposent aux conséquences des jours les plus néfastes, ne courent aucun risque et péril ; car leur vertu et leur droiture, selon le témoignage des anciens textes, suffisent à les défendre contre les mauvaises influences terrestres et astrales.

HUMOUR ANNAMITE



LY TOET : « Alerte ? Impossible. Aujourd'hui jour très néfaste. Interdiction d'entreprendre quoi que ce soit. Donc ils n'oseraient pas. »

(Légende de Nguyên-dinh-Vinh, Hué.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'Artisanat Khmer : Fileuses et tisseuses de kapok

par G. BARRAULT

Le kapokier pousse en abondance au Cambodge où les berges du fleuve ou des rivières constituent son terroir d'élection, car l'inondation annuelle détruit les nombreux parasites qui partout ailleurs le mettent en péril. On le rencontre, tantôt en plantations massives, aux lignes géométriques, tantôt en culture de case, au bord des chemins, près des villages, etc... Sa culture n'exige que des soins minimes. La variété la plus productive est le kapokier du Togo (I) importé à une époque assez récente.

L'ouate légère du kapokier était jadis inutilisée en tant que matière textile, à cause des difficultés qui s'opposent à son traitement industriel. Aujourd'hui, elle permet aux artisans cambodgiens de fabriquer de chaudes couvertures, des tissus d'ameublement, et même des tissus mixtes pour l'habillement et des lainages de remplacement.

Les images qui accompagnent ces notes retracent les divers stades de la fabrication artisanale des tissus de kapok, notamment des couvertures.

Après la cueillette, la fibre bien sèche est battue et cardée. Le battage, à l'aide d'une gaule, provoque la séparation des graines. On procède au cardage (II) à l'aide d'une sorte d'arc de petite dimension, dont la corde, alternativement tendue par une palette de bois que tient l'ouvrière, et détendue comme un ressort, gonfle les fibres, fait de la ouate, blanche comme de la neige, une matière légère et ténue, comme impalpable, et cependant prête à être filée.

Les procédés du filage rappellent naturellement ceux qui furent autrefois en usage en Europe, au moyen du fuseau et de la quenouille — au temps où la reine Berthe filait — et, plus tard, du rouet. Le rouet cambodgien est actionné par une manivelle. Il entraîne dans un mouvement de rotation rapide une petite tige de fer qui est une adaptation du fuseau primitif. La main gauche de l'ouvrière, évoquant la quenouille absente, tient une petite provision de ouate sommairement roulée. Le mouvement de ses doigts est l'acte essentiel de l'opération, plus ils sont habiles, plus le fil est fin et régulier, sans cassure. De moment en moment, on fait glisser le fil du fuseau sur une petite tige de bambou où il attend d'être utilisé.

Tel qu'il est, ce fil, encore trop ténu, ne peut être employé seul. Il convient donc de retordre ensemble un certain nombre de brins pour en augmenter la résistance. Le fil de chaîne est retordu à six brins, le fil de trame à neuf brins. L'opération se fait à l'aide du rouet. Nous retrouvons à presque tous les stades de la préparation du filé de kapok ce petit instrument précieux. Une fois retordu, le fils est mis en écheveau — toujours à l'aide du rouet — auquel on ajoute une sorte de cadre qui pivote sur un axe et autour duquel on enroule l'écheveau.

Alors intervient l'ébouillissage. L'écheveau est trempé dans de l'eau très chaude, essoré et mis à sécher au soleil (VI). L'ébouillissage fait fondre une sorte de pellicule grasse qui recouvre la fibre de kapok et qui constitue le principal obstacle à son emploi textile. La fibre « ébouillie » est plus rêche au toucher, mais plus résistante à la tension. Elle ne laisse plus échapper ces particules impalpables qui irritent la gorge et les narines des artisans et même des personnes qui font usage des tissus de kapok.

Après l'ébouillissage, le rouet permet encore l'embobinage (V) par une manœuvre inverse à celle de la mise en écheveau, à l'aide de petits cylindres de bambou.

— Mais que fait la jeune fille sur la photo n° VII ?

— Elle procède au montage du fil de chaîne. Un cadre, situé en dehors de la photo, comporte un certain nombre de bobines garnies, surveillées par des enfants ou maintenues par de petites broches. Les fils dans la main de l'ouvrière sont en nombre connu.

L'écartement et le nombre des « dents » du cadre correspond à une longueur de fil

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



I.-Kapokiers ou Cambodge. ←

II.-Cardage de la fibre de kapok. →



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



III.–Filage au rouet.



VI.–Séchage du filé après ébouillissage.

IV.–Retordage à six brins.

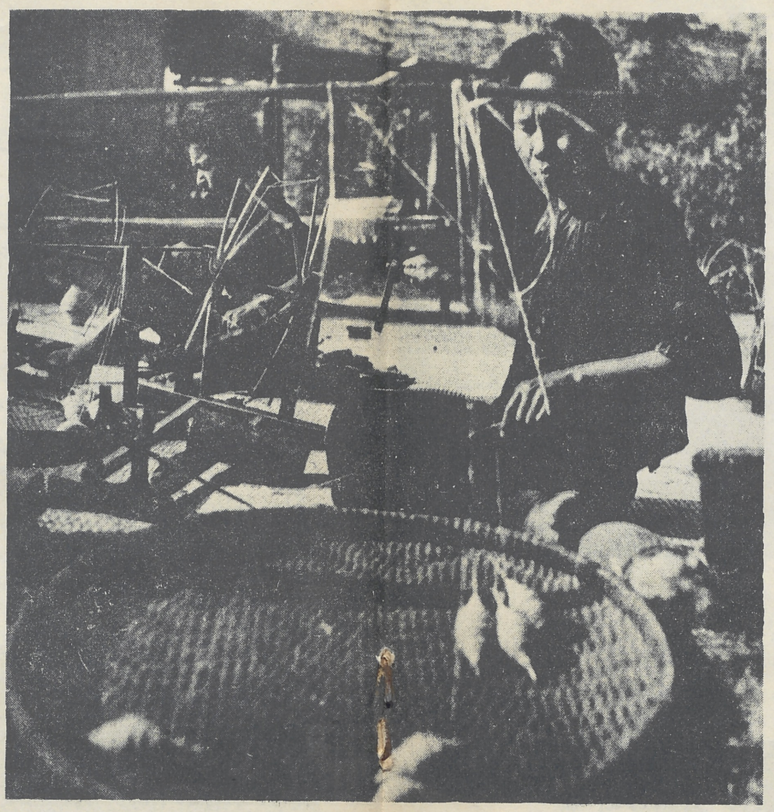

VII.–Montage du fil de chaîne.

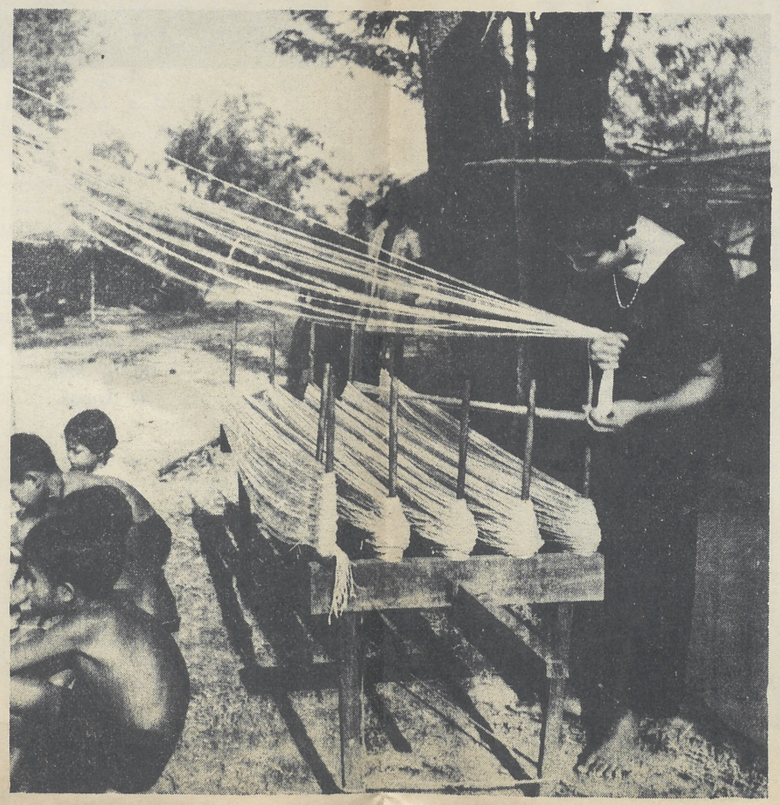

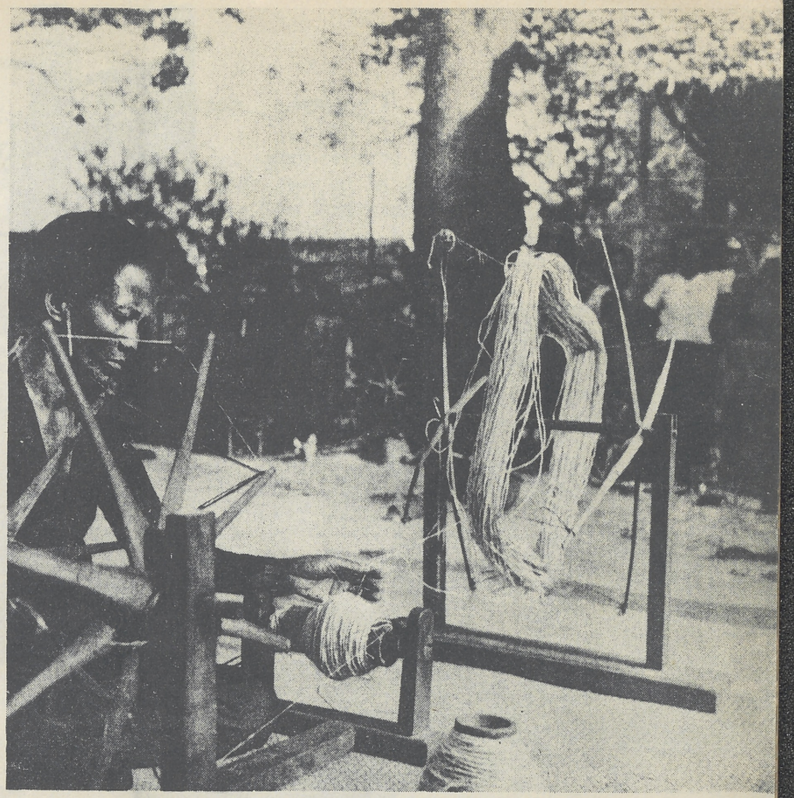

V.–Embobinage.



VIII.–Montage du peigne.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

IX.–Tissage. →



X.–Un atelier de tissage à Prey-Veng. ↓

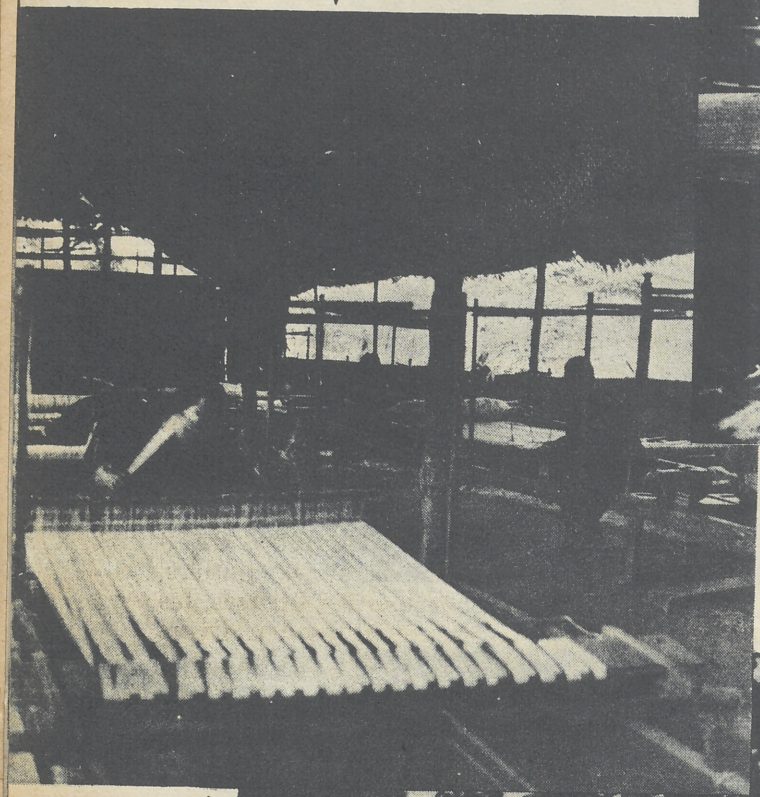

XI.–Et voici enfin les couvertures de kapok terminées... ↓



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

également connue. Le geste, répété un certain nombre de fois, permet donc de préparer le nombre convenable de fils de chaîne correspondant à la longueur de tissu que l'ouvrière se propose de tisser sans avoir à réapprovisionner le métier, soit de cinq à dix couvertures.

La chaîne va être transportée sur le métier, mais auparavant intervient le montage du peigne (VIII). Chaque fil de chaîne est séparé de son voisin par une dent du peigne. Celui-ci, bois et bambou, comporte un nombre de dents que l'expérience a montré le plus favorable et qui correspond nécessairement au nombre des fils de trame. Il est, bien entendu, de fabrication locale.

Le métier à tisser est un cadre rigide de largeur déterminée sur lequel on tend les fils de chaîne. Il comprend plusieurs accessoires : le peigne, que pousse la main de l'ouvrière ; plus en avant, les lisses, sorte de petits cadres montés deux à deux, formés de deux tiges rigides (haut et bas), réunies par des fils de coton et actionnées à l'aide de pédales. Le mouvement de ces pédales (1) intéresse certains fils de la chaîne qui, tirés vers le bas ou vers le haut, créent une ouverture où l'ouvrière fait courir la navette. Le montage différent des lisses permet d'obtenir une certaine variété dans le dessin du tissu. La navette est lancée par la main de l'ouvrière. La grosseur des filés de kapok et celle de la navette, qui lui est proportionnée, n'a pas permis d'adopter encore le lancement semi-automatique que l'on voit sur les métiers artisanaux destinés à tisser la soie dont la navette est très légère. Cependant ce perfectionnement est à l'étude.

La nécessité d'une production relativement importante a conduit à la multiplication des métiers, dans de petits ateliers de village, tel que celui que reproduit la photo n° X.

Et voici enfin les couvertures de kapok terminées. La jeune tisseuse jette un dernier coup d'œil à la production de la journée. Une couverture par métier. On n'a pas perdu de temps. Les couvertures sont du type Prey-veng, qui ne comporte ni endroit ni envers. Ainsi s'affairent, tout au long du jour, des centaines de tisseuses et des milliers de fileuses. Les premières couvertures de kapok au Cambodge ont paru en fin décembre 1943 et, depuis, l'importance numérique et la qualité de la production n'ont cessé de s'accroître. Or, il a fallu tout créer : construire des métiers, fabriquer des rouets, former les fileuses, les tisseuses, imaginer et confectionner divers instruments accessoires, édifier des hangars. Tout cela constitue une belle réussite de l'artisanat khmer due à l'initiative personnelle de M. le Résident Supérieur Gautier.

(1) Au nombre de quatre.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LETTRE DU LAOS

par Georges Marie Kerneïs

Il est d'usage au Laos, Monsieur le Directeur, de ne point prendre la plume avant d'avoir reçu un rappel. Cette vénérable coutume, qui vous expliquera mon long silence, vous surprendra, peut-être, vous qui vivez dans la fièvre du Delta. Ici où nous avons tout le temps de méditer sur ce qu'il ne faut point faire, nous en apprécions les vertus car elle comporte de nombreux avantages. Sur le plan officiel, elle permet de distinguer, au bout de peu de mois, les questions importantes de celles qui le sont moins. Dans le domaine privé, elle donne la certitude que les lettres que l'on n'écrit pas sont attendues avec impatience.

Comme vous le voyez, la tranquillité et la vanité y trouvent chacune leur compte.

J'attendais en vérité un mot de reproche, pour vous écrire, persuadé qu'il devenait chaque jour plus urgent que je le fisse, mais savourant aussi avec une joie morbide cette urgence qui allait en s'aggravant.

Enfin, le rappel tant attendu est arrivé, qui me délivre de scrupules que vous ne comprendrez point. Je vous envoie donc moins de dix mois, après la première, une seconde lettre du Laos. Elle sera suivie de beaucoup d'autres si à l'avenir vous me faites des rappels en temps utile. A propos, pourquoi n'en enverriez-vous pas également aux autres, à ceux qui n'écrivent jamais ?

Mais je m'aperçois que je m'écarte de mon sujet. Vous souriez, Monsieur le Directeur, car mieux que tout autre, vous savez



Luang-Prabang fabrique son ciment...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que je n'en ai point et que ma foi, si je vous écris, c'est que vous l'avez demandé.

Enfin, puisqu'il faut bien parler de quelque chose et que j'ai décidé de donner une amicale satisfaction à votre si affectueux rappel, pourquoi ne traiterions-nous pas des produits de remplacement comme tout le monde ? Cela fait sérieux et puis le lecteur est toujours à l'affût d'une recette.

Ici, plus que partout ailleurs, nous « remplaçons ». Coupés du reste du Laos, qui comme chacun sait, est isolé de l'ensemble de l'Indochine, qui est elle-même à peu près séparée du monde, nous vivons en autarcie. Parfaitement. D'abord, c'est d'actualité, ensuite c'est nécessaire. Nous pratiquons aussi un peu l'économie dirigée bien que nous ne sachions pas exactement ce que c'est ; enfin, nous nous débrouillons, c'est le principal.



Madame est servie...

D'abord le logement. Il n'y a jamais eu autant de monde dans notre très modeste cité que depuis qu'il n'y a plus de ciment. C'est une loi scientifique bien connue que la population croît en raison inverse des habitations disponibles. Aussi n'avons-nous pas été étonnés dès que les matériaux de construction se sont faits plus rares, de voir surgir des touristes n'aimant pas coucher sous la tente, des douaniers en mal de guérite, des marins sans cabines, voire même des retraités en quête d'un abri pour leurs vieux jours. Il a fallu faire face à la situation, c'est-à-dire loger tous ces nouveaux venus. On aurait pu édifier des campements en bambous et paillotes ou des maisons en bois. Nous ne l'avons pas fait car, dans le Haut-Laos, chacun aime ses aises et puis on a son petit amour-propre. Nous avons donc profité de la pénurie générale pour construire en dur. D'ailleurs, quand le bâtiment va, tout va ! Cela nous a amenés à la découverte ou plutôt à la résurrection du ciment laotien.

Entrepreneurs, j'allais dire ménagères, oyez-en la recette.

Vous prenez un fût vide de 200 litres. Vous y versez 100 litres d'eau que vous faites bouillir avec 10 kilogrammes de graines de tamarin bien mûres. Dans un deuxième fût, vous faites mijoter 100 litres d'eau et une peau de buffle. Quand la soupe au buffle est bien à point, vous la versez dans le bouillon de tamarin. Vous ajoutez au tout 5 kilogrammes de sucre de canne et autant de sel de cuisine. Le potage ainsi obtenu sert à tremper des croûtons de sable et de chaux. Il ne reste plus qu'à remuer le mélange qui doit avoir la consistance d'une bonne panade. Et voilà ! L'ensemble est appétissant et ne tient pas trop mal. Un seul inconvénient, les chiens du quartier sont attirés par la friandise et s'attaquent aux murs fraîchement édifiés.

Si nos maisons sont presque comestibles, il n'en va pas de même de notre nourriture. Comme je vous l'ai déjà dit, elle est à base de buffle. En effet, ce brave animal ne sert pas qu'aux constructions en dur. Il fournit, en outre, une chair ferme et élastique que les retraités sont obligés de faire ramollir dans des feuilles de papayers s'ils ne veulent pas avoir affaire au réparateur de bicyclette — seul stomatologiste de l'endroit. L'usage du buffle, que nous n'avons pas mérité, nous vaut d'ailleurs les sarcasmes des gens du Moyen-Laos plus favorisés ! A ceux qui vont dans le Nord, ils insinuent doucement que si on les y envoie manger du buffle enragé, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Parfaitement, voilà où nous en sommes. Enfin, la situation s'aggrave un peu partout et c'est justice. Les plaisantins du Sud commencent aussi à se plaindre de ne plus goûter que rarement au filet Rossini et de voir trop souvent du cochon sur leur table.

C'est un signe des temps et aussi un avertissement du Ciel.

C'est pas du bœuf c'est du verrat,
C'est pas du buffle mais ça viendra !

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Au reste, nos buffleteries ne sont pas si répugnantes que cela, car nous les accommodons avec de l'opium. Ne haussez pas les épaules, Monsieur le Directeur, c'est parfaitement exact. Le pavot fournit une huile excellente que les gourmets appellent, je ne sais pourquoi, huile d'œillette. Le produit, en vente à la coopérative de notre petite ville, est de première qualité. Il se place après l'huile d'olive, mais avant l'huile d'arachide. C'est, si l'on peut dire, une spécialité à sensations. Thomas de Quincey n'avait rien vu, qui écrivait les *Confessions d'un Anglais opiophage*. Nous, les gens du Nord, nous le buvons, l'opium !

de graves monographies sur les décors de nos poignées de sabre. Une telle industrie a failli péricliter quand le blocus nous priva des fers de l'Occident. Elle reprit pourtant de la vigueur grâce aux accidents d'auto. Je m'explique : nous avons dans les ravins de la route de la Reine Astrid une nécropole de voitures. Les ressorts de celles-ci permirent de parer au plus pressé. Mais tout a une fin, même les squelettes d'auto et nous étions à nouveau à court de métal lorsqu'il nous en tomba du ciel, précisément sur le village des forgerons. Notre acier ne nous vient plus de Lorraine mais de beaucoup plus loin, du Nouveau Monde, d'après

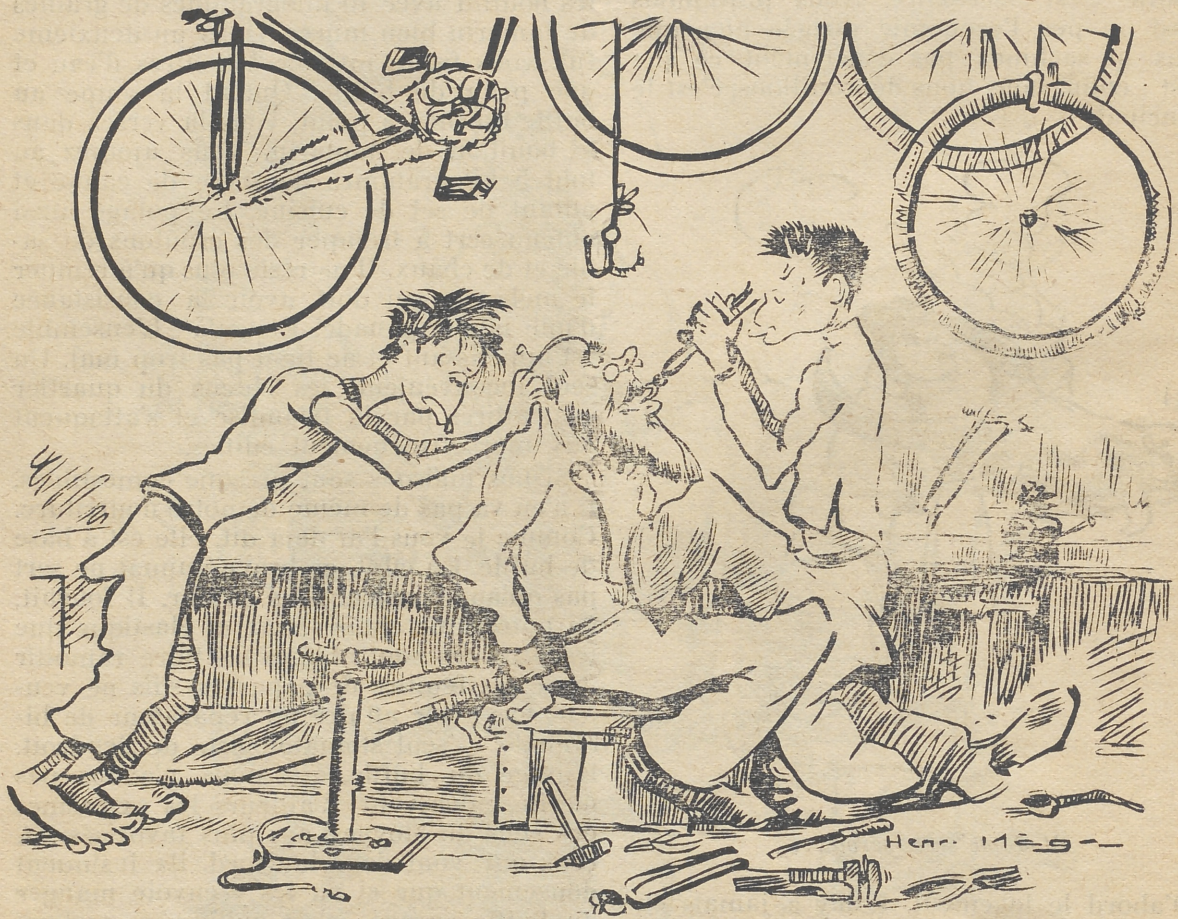

Le réparateur de bicyclettes seul stomatologiste de l'endroit.

L'artisanat local a, comme de juste, été fortement influencé par le système autarcique d'économie dirigée en circuit hermétique qui triomphe dans notre province. Celle-ci était avant la guerre célèbre par sa coutellerie. Les belles touristes venaient, pour leurs panoplies, nous acheter nos robustes poignards. Les connaisseurs emportaient les glaives Lus aux fourreaux émaillés. Jusqu'à l'Ecole Française qui écrivait

ce qu'on dit, enfin vous me comprenez. Pour le cuivre, même mode d'importation rapide, direct mais non sans danger. Si vous venez me voir, je vous montrerai les couteaux en fonte aciérée, modèle 1944, et le briquet breveté, dit incendiaire, tout cuivre et maillechort. Comme vous voyez, on a des ennuis mais on se débrouille.

Le plus grave, c'est la question des transports. Je n'avais mis, il y a vingt mois, que

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

trente-neuf jours pour rejoindre mon poste. Maintenant, il n'en va plus ainsi, les services concessionnaires n'ayant pas la même célérité. Les pirogues à moteur que l'on attendait patiemment pendant des semaines n'arrivent que très rarement, n'ayant, en effet, qu'un accumulateur pour deux et l'unique démarreur se trouvant au siège social. On a donc été obligé d'aviser d'urgence et de revenir à l'âge de la pirogue à perche. C'est pratique, à condition de se munir d'un sac de riz, de quelques dizaines de poulets, de plusieurs romans (fleuve

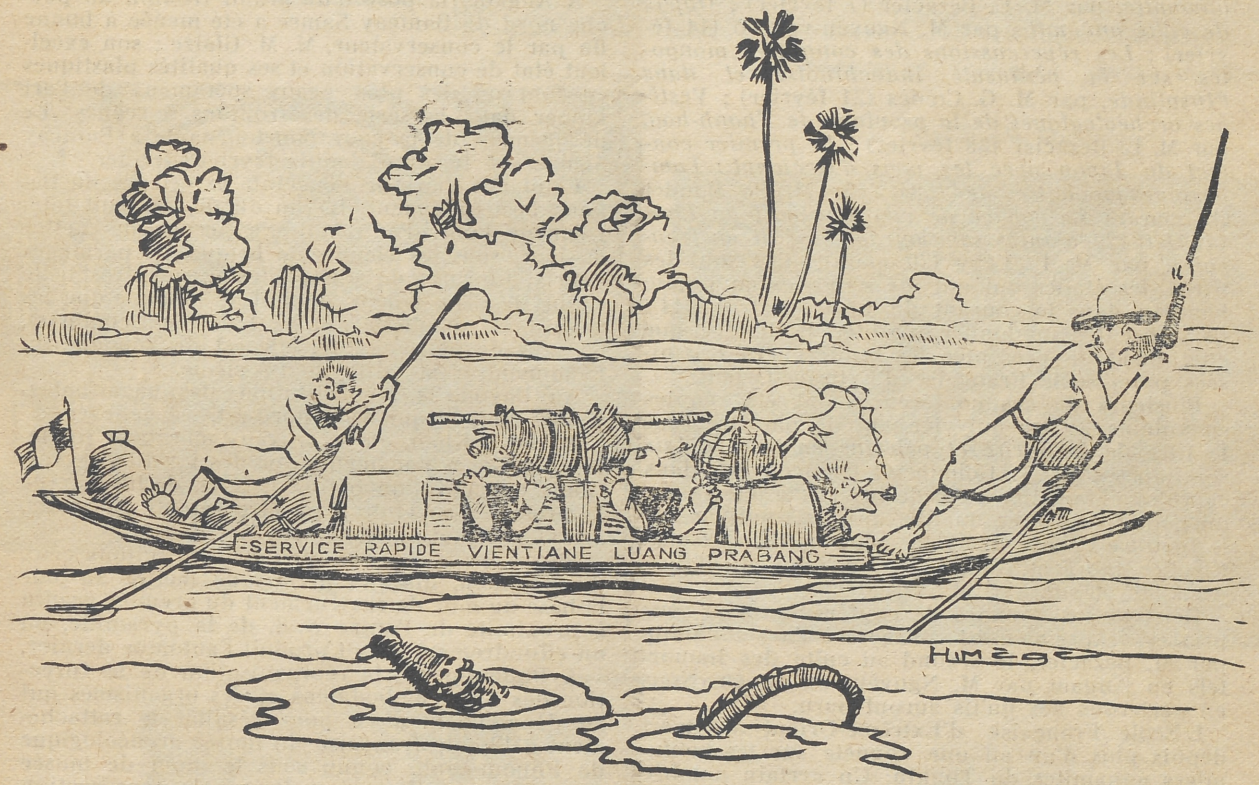

L'accéléré en pleine vitesse.

autant que possible) et d'une gaule à pêche. Il faut aussi faire preuve de patience et de bonne humeur. Un petit stock de quinine est enfin à recommander, la campagne n'est, en effet, pas aussi saine qu'on le prétend dans les bureaux. Ces précautions prises, on arrive quelquefois et au bout d'un nombre variable de semaines pour s'entendre demander par un chef narquois et lettré si on n'a pas lu pendant son voyage un bouquin qui s'appelle *A la recherche du temps perdu*.

Et voilà la vie, Monsieur le Directeur, la vie que nous menons. Comme vous le voyez, bien que nous soyons très isolés, nous n'échappons pas aux difficultés de l'époque. C'est après tout une façon de participer à la vie indochinoise ; c'est aussi, si on peut dire, une preuve de fédéralisme. En résumé, tout ne va pas si mal que cela et avec une sérénité exemplaire, nous attendons la fin (pas la nôtre, naturellement, mais celle de nos ennuis). Nous répandons autour de nous un optimisme de bon aloi et comme nos amis laotiens, nous accueillons aux cris de *Bo Pégnang !* les petites misères quotidiennes. A propos, vous ne savez pas ce que cela signifie ? Tant pis ! car en français l'expression est intraduisible. C'est à peu près le *nitchevo* des Russes, bien qu'il y ait dans le cas une nuance du *don't mind* anglais. A vrai dire, le terme se rattache aussi à l'*alea jacta est* des Latins. Il n'est pas sans rapport non plus avec l'*o'kubos anerifto* des Grecs anciens. Comme vous le voyez, c'est simple, à condition de savoir plusieurs langues et surtout cela dit bien ce que cela veut dire.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT PENDANT LE 1er TRIMESTRE 1944

par J. H.

Les dix dernières conférences données par l'Ecole Française d'Extrême-Orient en 1943-1944 au musée Louis-Finot ne le cèdent aux premières ni pour la variété, ni pour l'importance des sujets qui y sont traités : *Recherches sur les coutumiers annamites,* par M. Nguyên-van-Huyên (10 janvier et 6 mars) ; *L'eau et les paysans dans la plaine de Ninh-hoa,* par M. Nguyên-thiêu-Lâu (17 janvier) ; *Un rituel bouddhique annamite,* par M. Tran-van-Giap (31 janvier) ; *Les principales époques de l'histoire de l'art annamite,* par M. L. Bezacier (7 février) ; *Objets de culte annamite,* par M. Nguyên-van-Tô (14 février) ; *Les répercussions des conquêtes mongoles sur la péninsule indochinoise et dans l'Insulinde,* par M. G. Cœdès (21 février) ; *Vestiges archéologiques de la province de Thanh-hoa,* par M. L. Bezacier (28 février) ; *Le premier contact du Japon avec les pays d'Occident : l'ambassade japonaise de 1584,* par M. P. Boudet (13 mars) ; *Le voyage de van Wusthoff au Laos (1641-1642) d'après son journal (inédit en français),* par M. P. Lévy (20 mars) : tels sont les titres des études qui ont été exposées au public hanoïen dans le courant du 1er trimestre 1944 ; ils suffisent pour donner une idée de l'intérêt que continuent de présenter les conférences organisées par l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Plusieurs de ces conférences ont été réunies en volume. Celles qui viennent de paraître sous le titre de *Religieux et pèlerins en terre d'Asie* sont dues à M. V. Goloubew. On trouvera dans ce volume, imprimé avec de beaux caractères sur un papier de bonne qualité, quelques notions sur le peintre Wang Wei, le pèlerin Hiuan-tsang, Claude Maître et Noël Peri, les dieux du Tibet, Angkor Vat aux XVIe et XVIIe siècles.

Deux autres volumes de conférences sont sous presse : le premier est consacré à l'art annamite par M. Bezacier, le second au culte des immortels en Annam par M. Nguyên-van-Huyên. Nous en parlerons dès qu'ils auront paru.

L'Ecole Française d'Extrême-Orient a ouvert depuis plus d'un an une enquête sur les coutumiers annamites du Tonkin. Un certain nombre de ces derniers, complétés par des recherches sur place, a permis à M. Nguyên-van-Huyên de définir l'individualité de certains villages et d'étudier l'évolution de certaines familles en rapport avec l'organisation administrative et le régime de la propriété.

L'histoire de l'Indochine est fondée en grande partie sur l'étude des inscriptions. Celles-ci ne peuvent être reproduites avec sûreté qu'au moyen d'estampages donnant l'empreinte fidèle des caractères gravés sur pierre.

L'Ecole française d'Extrême-Orient possède une importante collection d'estampages d'inscriptions chames, khmères et annamites. La collection annamite s'élevait au 17 novembre 1941 à 15.540. Le 18 novembre 1941, une campagne méthodique de recherches a été organisée avec la contribution financière des budgets provinciaux du Tonkin et de l'Annam. Depuis le 18 novembre 1941, 3.568 estampages ont été exécutés et la campagne continue. La collection annamite s'élève actuellement à 19.108 estampages.

Les équipes chargées d'exécuter ces estampages ont recueilli en même temps dans chacun des villages traversés les renseignements susceptibles d'intéresser l'histoire et l'archéologie du pays.

L'Ecole française d'Extrême-Orient a entrepris depuis le 9 février dernier une campagne de fouilles archéologiques à Vong-thê, près de Nui-sap (province de Long-xuyên) sur le site de Go Oc-eo. Cette campagne dirigée par M. Malleret est actuellement en cours, et il serait prématuré de vouloir en décrire les résultats. Mentionnons seulement aujourd'hui la mise au jour des soubassements de plusieurs édifices et la découverte de bijoux d'un type très particulier.

A Angkor, la pose d'un grand fronton au porche nord de Banteay Samrè a été menée à bonne fin par le conservateur, M. M. Glaize : son excellent état de conservation et ses qualités plastiques en font un des plus beaux spécimens de l'art khmer dans la série des frontons à scènes. Le dégagement de la cour pourtournante à Banteay Samrè est terminé depuis février dernier.

Celui des tours de l'enceinte extérieure du Bakong l'est également. La fin du dégagement intérieur de l'une d'entre elles a permis de mettre au jour, sous les éboulis de briques et parmi les débris informes de son piédestal, une très belle statue de Çiva debout, dont il ne manque que les avant-bras : haute de 1 m. 87 (tenon non compris), en grès de belle qualité, elle est de l'époque du monument, c'est-à-dire du IXe siècle.

Au Bayon, la reconstitution des nâgas-balustrades dans le quadrant nord-est, est achevée.

Au Prah Khan, où les travaux marchent rondement grâce à l'augmentation des crédits, le vestibule oriental d'un bâtiment N.-O. de la cour de la première enceinte a pu être rétabli en entier, murs, voûte et fronton.

Parmi les travaux de déblaiement, citons ceux du Baphuon, qui ont permis de mettre au jour la base du mur de soutènement du premier gradin à proximité de l'angle N.-S. de la pyramide, où un effondrement s'était produit l'automne dernier.

A Phnom-penh, la réorganisation de la Direction des Arts cambodgiens et des organismes qui en dépendaient a eu pour résultat le rattachement à l'Ecole française du musée archéologique de Phnom-penh, connu sous le nom de musée Albert-Sarraut. En même temps, la conservation des monuments historiques du Cambodge, qui ne fonctionnait plus depuis le départ de M. Mauger en France, en 1939, a repris son activité sous la direction de M. P. Dupont, secrétaire général de l'Institut bouddhique. Une première prospection dans la région de Sambor sur le Mékong, a donné des résultats concrets qui font bien augurer de l'activité de cette conservation.

En Annam, un périmètre de protection a été fixé autour du temple de Po Klaung Garai, connu généralement sous le nom de Tourcham. Des travaux d'entretien et de conservation ont repris depuis le mois de février dernier dans le parc archéologique de Mi-Son.

Au Tonkin, l'Ecole française d'Extrême-Orient a fait procéder en janvier dernier à un nettoyage général et à de menues réparations au mirador de l'ancienne citadelle de Hung-hoa, qui est classé parmi les monuments historiques.

A Hanoi, la construction de la nouvelle bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient est terminée. On procède à l'achèvement des casiers à livres, et l'emménagement pourra être effectué dans le courant de l'été.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VISITE à la MISSION de Kontum

par J. L.



La cathédrale de Kontum : Retour du Salut.

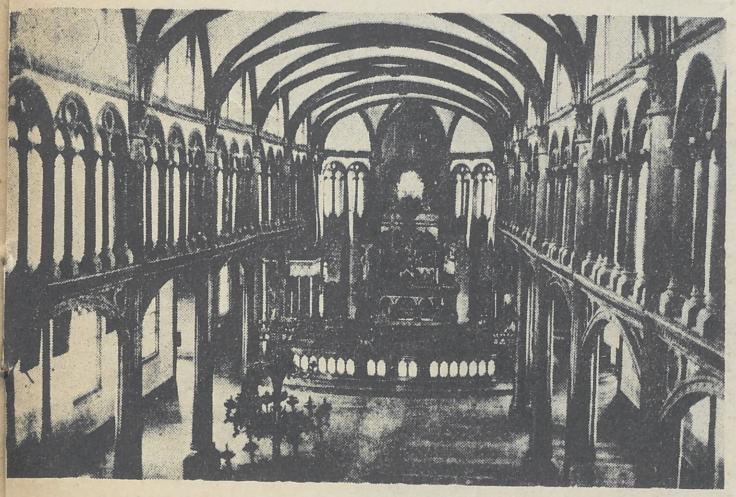

La cathédrale de Kontum.

L'église de Kon-Hngo.



Jeunes chrétiens bahnars.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo HESBAY

Un chef Bahnar de Kontum.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'ADMINISTRATEUR Le Jariel a rappelé, en 1942, dans le *Bulletin du Vieux Hué,* les origines de la Mission de Kontum. Il ne fut point, certes, dépourvu d'héroïsme, ce demi-siècle (de 1850 à 1900) qui vit les débuts de notre influence au Kontum. On sait comment pour échapper aux persécutions de Tu-Duc, Mgr Cuenot y envoya le P. Dourisbourre et le diacre Dô qui, par An-khê, Plei Bong et Dak Doa, arrivèrent jusqu'aux rives du M'Bla. Ce n'est pas seulement pour sa fertilité que fut choisie la plaine que domine aujourd'hui Kontum. Les Bahnars qui l'habitaient paraissaient les plus aptes, par la douceur de leurs mœurs et par leur évolution, à recevoir les bienfaits de la religion.

Maintes difficultés allaient se montrer : Sédangs et Djaraïs menaçaient de relever la hache de guerre brandie de siècle en siècle entre les tribus. Le R. P. Guerlach n'hésita pas à se concilier l'amitié des Sédangs en contractant avec eux l'alliance du sang (1886), puis ayant refoulé les lettrés, il parvint en 1888, avec 1.200 Bahnars catholiques et païens, à soumettre les villages Djarais qui continuaient leurs exactions.

D'aussi éclatants succès, obtenus grâce à d'indiscutables dons de diplomatie, et grâce à un grand courage, permirent à la mission d'aider efficacement l'explorateur Pavie. La France allait en tirer un important bénéfice, que le Gouvernement se plut à reconnaître : en 1898, le P. Vialleton, supérieur de la Mission des Bahnars, fut nommé Délégué administratif à Kontum et le demeura jusqu'en 1907.

L'ŒUVRE MATERIELLE

Soldats du Christ, au plein sens du mot, les Missionnaires se trouvèrent vite amenés par leur tâche d'évangélisateurs à améliorer l'état matériel et moral des tribus Bahnars.

Vaccinations innombrables, développement progressif des infirmeries et des dispensaires accessoires à toute pénétration religieuse ; fermes-modèles dans les villages catholiques dès 1865, et démonstrations de labourage pour enrayer les migrations, consécutives de la pratique du *rây ;* fondation d'écoles, où le bahnar et le français étaient enseignés, selon des méthodes imitées ensuite par l'enseignement officiel auquel la Mission, première éducatrice, avait montré la voie. Toutes ces réalisations pratiques permirent de regrouper des hameaux dispersés et malsains en vrais villages, peuplés et mieux installés. On voit aujourd'hui dans la vallée du Bla de belles rizières irriguées et labourées par des Bahnars, et des villages moïs aux toits de tuiles qui se cachent dans les bambous et les jaquiers aux environs de Kontum.

Fait remarquable, cette vie moï s'accommode du voisinage d'une population annamite fort dense à laquelle elle emprunte ses techniques culturales. Nulle animosité entre les deux races vivant côte à côte et amenées par leur vie quotidienne et leur commune religion à de fréquents contacts.

L'ŒUVRE SPIRITUELLE

Plus de 20.000 chrétiens bahnars vivent à Kontum et aux environs : 4.000 au chef-lieu, 4.500 chez les Jolongs, 6.000 chez les Sédangs, 5.800 chez les Rongaos et 870 chez les Djarais. S'y ajoutent 6.300 Annamites fixés au chef-lieu par la Mission, qui a ainsi non seulement protégé les Bahnars, mais aussi créé à Kontum un noyau de colonisation annamite des plus importants.

Que d'efforts courageux et patients, après un demi-siècle d'essais et de peines héroïques ! Désormais, le pays est calme, mais les difficultés demeurent quand on veut progresser et étendre le règne du Christ. A Pâques 1936, le R. P. Renaud fonde à Dak-Cho une chapelle d'abord en paillote et en bois ; à Pâques 1939, elle s'orne d'un clocher, un vrai clocher sans lequel il n'est pas d'église ! Et c'est là en pleine brousse à peine conquise que Mgr Jeannin confirme 314 néophytes. Les églises se multiplient à travers le pays, qui compte dans ses 24 districts, 165 chrétientés moïs et 37 annamites. Vingt-six églises de 400 fidèles, 135 chapelles. La Mission est représentée par 16 missionnaires français, 13 annamites et 3 bahnars. Deux cent quarante catéchistes leur apportent leur aide.

PAQUES 1943-1944

Nous avons, dans la Semaine Sainte, voulu visiter la Mission que nous avons pu parcourir grâce à la bienveillance de Mgr Sion. L'évêque de Kontum est de grande taille, robuste ; une épaisse barbe blanche ennoblit son visage empreint de bonté. Avec Lui, nous avons parlé de la Mission, et de la France souffrante mais grandie par ses malheurs, de la France à qui la Mission fait tant d'honneur dans ce coin d'Asie. Puis nous sommes allés à la Maison des Sœurs ; là sont six sœurs de Saint Vincent de Paul, dix postulantes bahnars et quatre postulantes annamites. Malgré leur pieux affairement (nous sommes le Vendre-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

di Saint), l'une d'elles nous a guidés ; elle nous montra son petit troupeau d'âmes, avec amour et fierté.

Sur les pas du Père Ferrand, nous avons regagné l'école devant laquelle, assemblés face à une statue de Marie, les écoliers bahnars chantaient des cantiques. Airs religieux en bahnar, psalmodies funèbres, chants montagnards de France, hymne au Maréchal, ils chantent cela à pleine voix, à plein cœur, unissant merveilleusement leurs diverses tonalités. Le Père, tout heureux, mène magistralement cette petite manécanterie. Maintenant, ils sont dans la salle de classe demi-obscure, ornée d'images naïves du Bon-Pasteur et de paysages français. Quelle émotion alors d'entendre s'enfler les strophes colorées d'*Aquelos Mountagnos !*

Cette école compte 66 élèves moïs, futurs catéchistes, tous internes, sous la direction du Père Hutinet, un missionnaire des temps héroïques ; elle porte le nom du Bienheureux Cuénot. Tout près de là, l'école paroissiale Saint-Joseph groupe 50 élèves annamites, externes ; et le pensionnat de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, 80 élèves annamites. Ajoutez à cela 17 écoles de catéchisme pour Annamites et pour Moïs, 3 couvents de religieuses annamites et 20 orphelinats paroissiaux, touchant encore des centaines d'âmes.

A ces multiples organismes, la Mission peut communiquer son impulsion par écrit grâce à une petite imprimerie, qui édite un bulletin mensuel.

***

Et maintenant nous sommes dans la Procure où le Père Ferrand, tournant les pages d'un album de photographies, nous raconte la vie des broussards. Conversation familière et pittoresque qui nous documente encore sur les 180 petites pharmacies des chrétientés et les 22 grandes installées aux centres des districts, et sur la Léproserie de Dak-Kia (100 pensionnaires), visitée par les Sœurs de Saint Vincent de Paul chaque semaine.

***

Que d'œuvres et d'activités évoquées pendant cette visite trop rapide ! Elle nous laisse le regret de ne pas voir en pleine brousse les chrétientés, et leurs Pères à l'ouvrage. Notre pensée se reporte à eux tous qui n'ont pas le confort relatif et les consolations de Kontum.

Il est tard quand nous sortons par la grande allée entre les pins odorants. Là-bas, sur la crête, le Probatorium domine les verdoyants jardins de Kontum. Là, sont cent élèves annamites venus de la plaine, appelés par leur vocation d'apôtres des pays moïs. Les Français malgré leur zèle, ne sauraient suffire ; les premiers élèves viennent d'achever leurs études secondaires et vont entrer au Grand Séminaire. Des clochers sonnent un angélus à qui d'autres villages des bords du Bla font écho. Des bouquets d'aréquiers empanachent le ciel, rose et safran comme sur les images murales du Bon-Pasteur. Voici dans les cocotiers l'école sur pilotis, aux toits penchés et vieillots couverts de tuiles violettes et rousses, vrai tableau « des Iles », qui fait songer à *Paul et Virginie*. Et voilà la théorie des Bahnars et des Annamites sortant du Salut. Sur la façade blanche, tout ornée de moulures peintes, un cheval se cabre, son cavalier terrassant le dragon. « *Hâtons-nous, car le jour baisse* ». La nuit tombe sur la Mission, sur son cimetière, ses églises et ses œuvres, apportant sa douceur à tant de cœurs en paix qui en servant Dieu ici méritent bien de la France.

ERRATA

Nous avons relevé dans le n° 191 :

1° Une erreur, page 2, 2e colonne, 33e ligne.

Au lieu de :

s'écrier : « Ah ! quelle fortune ! » La franc-maçon-

Lire :

En même temps, la dissolution de la franc-maçon-

2° Une erreur dans notre article relatif à Mgr Tcng. Page 22, 1re colonne, avant-dernier alinéa, *au lieu de :*

« Le 2 août, Mgr Tong visite Amiens, puis Lille, Roubaix, Tourcoing, Halliun, Camphin et Annapes, où il rend visite aux parents et amis de plusieurs nuages se dissiperont. »

Lire :

« Le 2 août, Mgr Tong visite Amiens, puis Lille, Roubaix, Tourcoing, Halluin, Camphin et Annapes, où il rend visite aux parents et amis de plusieurs prêtres indochinois. »

3° Une omission :

L'article : « Aux Trois-Frontières, les Mnongs prêtent serment à la France » a pour auteur M. J. L.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La semaine dans le monde

DU 24 AVRIL AU 1ER MAI 1944

Pacifique.

— Dans les airs, l'aviation navale japonaise a poursuivi son activité habituelle au-dessus des différents secteurs d'opérations.

De son côté, l'aviation alliée a de nouveau effectué une série d'attaques au-dessus des bases nippones du Pacifique sud et central, notamment sur :

— Balik-Papan, le 20 avril ;

— Les îles Meneyon et Euderny, dans les Carolines, le 22 avril ;

— L'île Ponape, à l'est des Carolines le 21 avril ;

— Buin, dans l'île Bougainville, le 21 avril ;

— L'île Mereton, dans le Pacifique central, le 26 avril ;

— Rabaul, le 25 avril.

— Sur terre, les forces américaines, appuyées par une puissante escadre alliée, ont effectué le 22 avril de nouvelles opérations de débarquement sur la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée hollandaise, notamment à Hollandia, dans la baie de Humboldt, et Eitape, à 400 kilomètres au nord-ouest de Madang.

Les forces nippones livrent de violents combats à quelques kilomètres à l'intérieur de ces deux points.

Birmanie.

— La bataille d'Imphal et de Kohima, importantes bases alliées situées dans la province d'Assam et fermant l'accès à la route des Indes, se poursuit avec violence.

Les troupes britanniques opposent une résistance de plus en plus ferme aux colonnes nippones opérant en bordure de la plaine, notamment dans le secteur de Bishenpur, à 20 kilomètres à l'ouest du lac Loktat, et le long de la route Imphal-Kohima qui aurait été dégagée par les Alliés.

— En Birmanie septentrionale, les forces chinoises du général Stilwell, poursuivant leur lente progression le long de la vallée du Mogaung en direction de Myitkyina, ont occupé le village de Manpin, sur la rive gauche du fleuve, à 15 kilomètres en amont de Kamaing.

— Dans le secteur de la rivière Kaladan, en Birmanie méridionale, les troupes britanniques ont effectué un nouveau repli en deçà du fleuve à la suite de l'occupation japonaise de Paletwa, la dernière semaine.

De violents combats se déroulent actuellement dans cette région.

Chine.

Les forces impériales nippones viennent de déclencher une nouvelle grande offensive en Chine du Nord, dans la province du Honan, sur le front du fleuve Jaune, dans le but d'obtenir le contrôle de la voie ferrée Péking-Hankow, seule voie de communication directe entre le nord de la Chine et les troupes japonaises opérant dans le secteur du Yang-tsé-kiang.

Après avoir traversé le fleuve en trois colonnes, du nord au sud, les troupes nippones se sont emparées du centre ferroviaire de Chengchow le 22 avril.

Le centre de la bataille se situe actuellement dans le voisinage de Shihkuchen, à 60 kilomètres au sud de Chengchow, où les forces chinoises opposent une vive résistance.

Russie.

— La pose annoncée la semaine dernière dans l'offensive soviétique dirigée contre les Balkans et l'Europe Centrale, a été maintenue sur l'ensemble du front au cours de ces huit derniers jours.

Aucune action d'envergure n'a été entreprise par les troupes russes, à l'exception d'une nouvelle tentative de percée de la ligne de défense allemande établie au nord de Jassy.

Par une brusque offensive locale, les troupes du maréchal Koniev sont parvenues à contourner la ville par l'est et à traverser le Pruth à quelques kilomètes plus au sud, isolant ainsi en partie ce puissant bastion allemand.

— Sur le cours inférieur du Dniester, les efforts des Russes en vue d'élargir leurs têtes de pont récemment établies sur la rive droite du fleuve, au sud de Tiraspol, ont échoué devant la ferme résistance des Allemands.

— En Crimée se poursuit le siège de Sébastopol. De violents combats sont en cours dans les collines environnant la ville.

Des renforts soviétiques sont sans cesse acheminés vers les lieux du combat.

Italie.

La situation reste stationnaire sur l'ensemble du front méridional et de la tête de pont d'Anzio.

Aucun engagement important n'a été signalé au cours de la semaine.

EN FRANCE

24 avril.

L'évacuation de la région Nice-Cannes-Marseille.

L'évacuation de la région Nice-Cannes-Marseille se poursuit, c'est ainsi que vendredi 21 et samedi 22 avril, soixante-cinq enfants marseillais sont arrivés dans les Hautes-Alpes.

A Vienne (Vaucluse), un train amenant 433 femmes, vieillards et enfants arrivait en gare dimanche 23 avril. Les évacués ont été accueillis par le sous-préfet et les représentants de la municipalité, du Secours National, de la Croix-Rouge et des groupements de scouts.

Pour ravitailler Paris et sa banlieue.

Au reporter de *Paris-Soir* qui lui a posé différentes questions, M. Taittinger, président du Conseil municipal de Paris, a répondu que tous les moyens de transport seront utilisés pour assurer le ravitaillement de la capitale et de la banlieue parisienne ; la batellerie sera mise à contribution, entre Rouen et Paris par exemple, pour amener les denrées indispensables. Tous les moyens par route seront mis en œuvre. Les restaurants communautaires pourront ainsi fournir plus de repas.

25 avril.

Les raids anglo-américains : le chiffre des victimes de la Seine.

Le 24 au soir le chiffre des morts, à la suite du bombardement du 21 avril, s'élevait, pour le département de la Seine, à 635, et celui des blessés restait inchangé à 481.

La pêche au hareng.

La pêche au hareng est satisfaisante cette année. Cinquante bateaux de Dunkerque ont, en un mois et demi, ramené au port plus de 4 millions de harengs. Près de 600 hommes et femmes attendent le soir le retour des navires pour leur déchargement. Tous les harengs ne seront pas soumis au saurissage. Les trains en emmèneront une grande partie vers Paris, les villes du nord et de l'est.

Le hareng était jadis le poisson du pauvre. Il n'est plus maintenant dédaigné par personne.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

26 avril.

Le Maréchal assiste à la grande solennité funèbre de Notre-Dame de Paris, à la mémoire des victimes des raids anglo-américains.

Pour la première fois depuis le 20 juin 1940, le Maréchal de France, Chef de l'Etat, est venu à Paris. Par sa présence à la grande solennité funèbre qui s'est déroulée le matin du 26 avril à Notre-Dame, à la mémoire des victimes des récents bombardements, le Maréchal a voulu associer la France au deuil de la capitale.

« J'ai été avec vous dans les jours glorieux, je suis et je resterai avec vous dans les jours sombres ». Cette parole du Maréchal s'impose à la mémoire alors que le Chef de l'Etat rentre dans Paris en deuil et quand la mort scelle l'union des Français de toutes les classes et de toutes les opinions dans une même souffrance.

Le Maréchal Pétain, symbole de l'unité de notre pays, proclame par sa présence cette unité dans la douleur.

27 avril.

Le séjour du Maréchal à Paris.

A l'issue de la cérémonie à Notre-Dame de Paris, le Chef de l'Etat a pris la parole, tandis que flottait sur le campanile de l'hôtel de ville, le drapeau national qui n'a pas été hissé depuis 1940. Les quelques mots qu'il a prononcés ont été accueillis dans le plus grand recueillement.

L'ALLOCUTION DU MARÉCHAL.

Je ne savais pas me trouver devant une pareille foule et je ne ferai pas de discours.

C'est l'ensemble de la vie du pays qui me préoccupe. Si chaque jour je reçois beaucoup de monde et si chaque fois j'éprouve un grand plaisir à m'entretenir avec mes interlocuteurs, je regrette, le temps m'étant mesuré, de ne pas pouvoir le faire aujourd'hui. En tout cas, je puis vous dire que j'éprouve une grande satisfaction de pouvoir vous faire cette courte visite. Je suis venu pour saluer les morts, plaindre les vivants qui restent sous la menace des attaques promises à tout le pays. J'ai été profondément attristé, en entrant à Notre-Dame ce matin, du douloureux spectacle des familles en deuil. Aussi j'ai voulu qu'elles sentissent combien je partage leur accablement.

C'est une première visite que je vous fais. Visite de circonstance pour vous prouver que le gouvernement et le Chef de l'Etat ne vous oublient pas, s'attachent toujours à vous aider le mieux possible dans les heures sévères que vous subissez.

Mais un jour viendra où la paix rétablie nous permettra de vous rapporter la joie de vivre.

Ce sera alors un élan de Paris, élan réciproque car j'aurai à vous remercier de votre attitude toujours si compréhensive et si fidèle.

Je me réjouis à la seule pensée que ce moment puisse venir. D'ici là, je vous demande en mon nom, au nom du président Laval de ne rien faire qui puisse compromettre notre action et l'avenir de la France.

28 avril.

Les raids anglo-américains.

Au cours de la matinée du 27 avril, des avions anglo-américains ont violemment bombardé deux localités du Calvados.

On compte 13 morts et 18 blessés dans la commune la plus touchée.

Dans la soirée du 27 avril, plusieurs villes françaises ont été attaquées par l'aviation anglo-américaine :

A Châlons-sur-Marne, on compte 57 morts et 80 blessés. A Creil, 2 morts et 25 blessés. Près de Nacy, 4 morts et 17 blessés. A Béthune, 38 morts et 50 blessés, à Arras, 40 morts et 80 blessés, à Cambrai, 66 morts et 200 blessés.

Toul, Nancy et Aulnoy ont également été bombardées.

29 avril.

Le martyrologe de la Seine-et-Oise.

Parmi les départements français qui ont subi des bombardements de l'aviation anglo-américaine, celui de la Seine-et-Oise est l'un des plus éprouvés.

En effet, depuis 1942 jusqu'à ce jour, ce département compte 1.000 tués. Pendant les quatre premiers mois de l'année 1944, on déplore trois fois plus de victimes que durant l'année 1943 tout entière.

La préfecture de la Seine-et-Oise a établi ainsi ce tragique bilan : en 1942 : 162 tués ; en 1943 : 182 ; en 1944 : 636.

Cinquième bombardement de Toulon.

La ville de Toulon a subi, samedi 29 avril vers midi, son cinquième bombardement par l'aviation anglo-américaine.

Pendant une heure trente, les avions agresseurs ont déversé des bombes sur la ville. C'est le plus dur bombardement que Toulon ait subi.

De graves dégâts ont été causés dans la ville.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Dictée.

Voici une dictée non signée, comparable, par les embûches accumulées à chaque ligne, à la fameuse dictée de Mérimée. Nous pensons plaire, en la reproduisant, à nos nombreux lecteurs, friands de curiosités littéraires et férus de grammaire :

Il y a quelque vingt ans, mon cher Hippolyte, nous pagayions sur ce ruisseau méditerranéen. Tandis que les scarabées faisaient bruire leurs jolis élytres sur les lauriers-tins et les lauriers-sauce d'où tombaient des pétales amarante et fanés, une foule de dames patronnesses marmottaient et marmonnaient au débarcadère, sous le patronage d'un pâtissier caduc. Là croissaient des acacias, des zinzolines fleurs de lis, des chrysanthèmes poivrés ; quatre-vingts buffles et trois cents sarigues ballaient et brinqueballaient dans le pacage, où étaient aussi parqués quatre-vingt-douze chevaux rouans.

On nous offrit une omelette, quelques couples d'œufs, qu'Hyacinthe nous avait procurées en mil neuf cent vingt-quatre, un cuisseau de veau et un cuissot de chevreuil, des entrecôtes panées et des sandwiches arrosés de malvoisie parfumée. Enfin, nous revînmes à Chalon-sur-Saône, où nous retrouvâmes nos chambres, aux plinthes bleu de roi, nos béryls et nos agates, nos bibelots de marqueterie et de tabletterie. Il nous semblait être partis depuis l'an mille. Malgré les praticiens homéopathes et allopathes, nous retrouvâmes aussi, — et à quel période ! — toi, ton entérite et moi, mon emphysème.

Evidemment, ce n'est pas en s'acharnant sur ce texte qu'on fera baisser le coût de la vie, mais enfin, ce petit exercice que nous recommandons comme jeu de société, nous paraît aussi amusant que le bridge ou les mots croisés.

(L'OPINION, 14 avril 1944).

Les dispersées.

On les trouve aux sommets des monts
Ou respirant le goëmon
Des mers toujours recommencées,
Les dispersées.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Si le danger est signalé
Quand le boy leur sert le poulet,
Elles se disent angoissées,
Les dispersées :

« A quelle heure, Arthur, aujourd'hui
Va-t-il pouvoir déjeuner ? » ; puis...
Reprennent de la fricassée,
Les dispersées.

Voyant partout des passe-droits,
Ces prisonnières à l'étroit
Comme des cucurbitacées,
Les dispersées,

Se toisent de loin d'un sale œil,
Tout en tricotant sur les seuils
De nos modernes gynécées
Pour dispersées.

On s'accuse de tout, de rien,
On proteste contre le chien
Qui des frusques a compissées
Et dispersées ;

On échange des mots fielleux
Et des « Madame » cauteleux
En prenant des mines pincées,
Ces dispersées !

Mais il faut bien passer ses nerfs
Quand on a plus pour ça les chers
Maris et que sont agacées
Les dispersées.

J. CONSTANTIN.

(COURRIER D'HAIPHONG, 24 avril 1944.)

Les surprises du journalisme en Extrême-Orient.

Aucun journal n'est à l'abri des « coquilles », mais vu les conditions dans lesquelles s'effectue ici le travail de composition il est extraordinaire qu'on ne trouve pas, dans nos feuilles indochinoises, plus de ces fautes qui font rire les uns aux larmes et pester quelques autres. D'ailleurs toutes les fois que des étrangers viennent au Courrier visiter l'imprimerie, ils s'étonnent sincèrement que des typos annamites qui, en général, ne comprennent pas le Français puissent travailler en faisant si peu de fautes. Il faut bien avouer que, quelquefois, nous frisons la catastrophe, mais on dirait qu'un bon ange veille sur les malheureux journalistes et au dernier moment leur évite la sottise par trop énorme.

A ce propos Carl Crow, l'auteur bien connu de 400 millions de clients, qui fut pendant quelque temps rédacteur de nuit dans un journal américain à Shanghai raconte comment une fois, juste avant de quitter son travail, il jeta négligemment, par acquit de conscience, un dernier coup d'œil à l'épreuve de la première page du journal, prête à tirer. Un curieux paragraphe attira son attention et il reconnut avec épouvante un billet humoristique qu'il avait adressé dans la journée à un de ses camarades de travail. Ce dernier l'avait laissé traîner sur son bureau et quelque employé, le prenant pour de la copie oubliée, l'avait remis à la composition.

Imaginez un seul instant qu'il ne se soit aperçu de la chose que le lendemain matin en ouvrant le journal !

« Vingt-cinq ans après, j'en avais encore le frisson en y pensant, écrit-il, car c'était un cas à me faire mettre à la porte sur l'heure », le billet contenant des réflexions moqueuses, injustifiées d'ailleurs, sur le directeur et le rédacteur en chef. Ecrit à un ami c'était amusant et parfaitement anodin mais imprimé cela prenait des proportions qui dépassaient de beaucoup la pensée de l'auteur.

Une aventure du même genre arriva à un rédacteur d'un journal britannique qui lui, n'eut pas la chance de corriger la sottise avant impression : la direction du journal publiait chaque année un annuaire, le seul de son espèce à Shanghai. La confection de cet annuaire étant une question de routine il ne revoyait les épreuves, que juste avant le tirage.

Une année, comme il se livrait à ce fastidieux contrôle, il remarqua le nom d'un homme qu'il avait détesté et qui était mort quelques mois auparavant. Alors il entoura ce nom d'un cadre noir à l'encre et écrivit en marge : « Ce vieux cornichon est mort », pensant indiquer par là qu'il fallait supprimer ce nom.

Quelle ne fut pas son épouvante quand quelques jours après, il trouva dans l'annuaire imprimé le nom du monsieur en question, avec l'encadrement de deuil et suivi de la remarque qu'il avait mise en marge !

Le rédacteur fautif devint d'ailleurs l'un des plus brillants journalistes britanniques en Chine mais pendant longtemps il dut sa célébrité à cette histoire d'annuaire beaucoup plus qu'à son véritable mérite.

(COURRIER D'HAIPHONG, 25 avril 1944.)

LA VIE INDOCHINOISE

23 avril. — Saigon. — Le deuxième critérium des as cycliste s'est déroulé à Saigon sur 100 kilomètres en circuit fermé. Long a gagné la course devant Michon et Tiêu.

24 avril. — Hanoi. — Le jury du Concours d'idées pour l'érection d'un monument au Maréchal, s'est réuni au Foyer du Théâtre municipal de Hanoi. A la suite de cette réunion, l'Amiral Decoux a attribué le deuxième prix de 2.000 piastres à MM. Chauchon, Masson et Gilles, auteurs du projet portant l'indicatif *Epi de blé*, et deux mentions honorables, avec attribution d'une prime de 500 piastres pour chacune, à MM. Liffi et Jeffriess, d'une part, pour leur projet *Servir*, et à MM. Moncet et Pineau, d'autre part, pour leur projet *Trois chevrons*.

27 avril. — Hanoi. — L'Amiral Decoux a présidé la cérémonie de la remise solennelle des diplômes aux lauréats du troisième concours de l'Artisanat indochinois. Voici le texte de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion :

MESSIEURS,

Ici même, il y a un peu plus d'un an, je dégageais les enseignements du Concours de l'Artisanat de 1942. Je vous indiquais, à cette occasion, que j'avais l'intention, si les circonstances le permettaient, d'ouvrir à Hanoi, à la fin de l'année 1943, une Exposition de l'Artisanat, des Arts appliqués et de la Petite Industrie, qui servirait de cadre au troisième Concours de l'Artisanat, devenu annuel.

Malgré les vicissitudes de l'heure, l'ensemble de ce programme a pu se réaliser, et je vais avoir le plaisir de vous remettre dans un instant, à vous qui constituez l'élite de l'Artisanat indochinois, les diplômes et les prix que vous ont valu vos efforts.

Si ce nouveau Concours a pu se dérouler sans encombre, il n'en a pas été de même de la dernière Saison de l'Artisanat. Je n'ai pas besoin d'évoquer devant vous les événements dont Hanoi a été le théâtre au cours de ces derniers mois. Ce régime d'alertes continuelles, entremêlées de bombardements, en provoquant l'exode d'une partie de la population laborieuse, la fermeture ou le transfert d'un certain nombre d'entreprises, en diminuant le rendement individuel des participants, a singulièrement entravé la préparation de la Saison.

Celle-ci devait, à l'origine, comprendre 15 sections réparties en 6 semaines se succédant entre le 9 décembre 1943, et le 22 février 1944. Dix sections seulement ont pu être présentées au public ; la salle d'exposition de la rue Paul-Bert a abrité successivement les Textiles, le Papier et le Cuir, le Caoutchouc, les Métaux. Tout récemment, le Bois, le Bâtiment, la Céramique, la Verrerie et la Vannerie ont été groupés dans les pavillons du jardin d'enfants en une seule exposition. Enfin, la Laque, la Pêche et l'Equi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pement intérieur de l'habitation seront présentés ultérieurement dans la Maison de l'Information.

Deux sections ont été supprimées, et c'est seulement dans quelques jours, le 30 avril, que la Saison fermera officiellement ses portes. Telles sont les seules modifications que les circonstances, si défavorables fussent-elles, ont apportées à notre programme. Je me félicite donc que la mission d'information et d'enseignement que j'avais confiée au comité directeur, ait pu être accomplie dans son ensemble.

Dans chaque section les organisateurs ont su présenter sous une forme synthétique les matières premières extraites du sol de l'Indochine, l'outillage qui permet de les transformer et un échantillonnage de la production artisanale. Pour chaque corps de métiers, ils ont signalé les problèmes que pose l'arrêt des importations, et les moyens mis en œuvre pour y remédier ; les résultats déjà obtenus étaient particulièrement soulignés, et une large place était faite aux produits de remplacement. Ainsi le visiteur attentif était renseigné sur l'état actuel de l'économie du pays, sur les procédés employés pour qu'elle satisfasse aux besoins de la population, et sur le sens dans laquelle elle évolue.

Le rôle éducatif que, dans son esprit, devaient avoir ces expositions, n'a pas non plus été perdu de vue. Outre les fabrications nouvelles que les chefs de section ont lancées à l'occasion de la Saison, les modèles originaux qu'ils ont fait exécuter, ils ont tenu à présenter, sous forme de dessins, de maquettes ou même en vraie grandeur, des appareils d'une technique plus perfectionnée que ceux qu'utilise actuellement l'artisanat, tels les fours rationnels pour la cuisson de la céramique et du verre, le four à recuire, une batterie pour la fabrication des extraits tannants.

La Saison 1943-1944 n'aura donc pas été qu'une manifestation spectaculaire d'une portée problématique. Elle marque une date dans l'évolution de l'artisanat indochinois vers une forme mieux adaptée à l'économie moderne.

J'ai tenu à inaugurer moi-même, toutes les fois où je l'ai pu, ses diverses expositions. Chacune a pleinement répondu à mon attente. Je suis heureux d'en complimenter publiquement tous ceux qui en ont assuré la réussite.

Quant au concours de l'artisanat, qui servait de prélude à la Saison, son succès a dépassé toutes les prévisions. En 1942, le nombre des participants en progression sur celui de l'année précédente s'était élevé à 387. En 1943, 545 envois provenant de 474 exposants ont été répartis entre les 12 sections du concours.

De multiples perfectionnements ont été apportés à l'outillage usuel ; le traitement et l'emploi de nouvelles matières premières ont été mis au point, la gamme des produits de remplacement n'a cessé de s'étendre, et on constate d'année en année une nette amélioration du double point de vue du fini de l'exécution et de la présentation.

C'est plus particulièrement dans la section des textiles, qui groupait à elle seule 140 exposants, que s'est déployée l'ingéniosité des inventeurs. Grâce à la générosité d'un groupe de commerçants et d'industriels, des prix supplémentaires avaient été créés en faveur des artisans qui présentaient des fibres locales pouvant remplacer le coton. La Résidence supérieure au Tonkin avait, de son côté, alloué des récompenses spéciales aux fabricants des vêtements les plus économiques. Dans l'un et l'autre domaine, nombre d'initiatives heureuses ont retenu l'attention du jury et il en a été de même dans presque toutes les sections, parmi lesquelles, il faut citer au premier rang le Papier, la Céramique, la Verrerie et les articles de sport.

Ainsi de nouveaux progrès ont été accomplis et les réalisations de l'année permettent à l'Indochine de développer toujours davantage ses ressources propres. Il m'est agréable d'en féliciter les artisans dont l'esprit inventif et le labeur ont permis d'obtenir de tels résultats. Je tiens aussi à remercier publiquement les deux commissaires généraux, MM. Lacollonge et Guillanton, ainsi que les nombreux collaborateurs de ces derniers, qui se sont dépensés sans compter, et avec un plein succès, pour la préparation de ces deux manifestations.

Pour vous, Messieurs, qui allez recevoir la juste récompense de vos efforts, permettez-moi d'ajouter à mes compliments quelques conseils.

L'artisanat indochinois vient de faire la preuve de sa vitalité. Mais, pour qu'il continue à se développer et à conserver après guerre une partie des positions que lui ont assurées les circonstances, il est indispensable de l'organiser et de le mettre en mesure de soutenir la concurrence internationale.

C'est là un souci que connaît aussi la France de la Révolution Nationale. La loi du 24 août réserve, dans la Métropole, le droit de diriger ou de gérer une entreprise aux seuls artisans qui ont fait la preuve de leur capacité technique ; elle groupe les maîtres et les compagnons en « corporations » et en « chambres de métier » qui sont chargées de la défense des intérêts de leurs membres.

Des dispositions identiques seraient prématurées en Indochine. Mais notre propre action, dans ce domaine, peut et doit s'inspirer des deux mêmes principes qui ont guidé le gouvernement du Maréchal : associer en vue de la lutte économique ceux qui ont des intérêts communs, et confier la direction de ce groupement naturel à ceux qui possèdent, non des capitaux, mais des connaissances professionnelles.

Déjà le décret du 15 avril 1940 a permis la création dans ce pays de coopératives artisanales, qu'on peut considérer comme une première étape vers la coopération, puisque l'artisan y prend conscience des liens qui l'unissent à ses confrères.

Allant plus loin, j'envisage d'instituer maintenant, ici comme en France, un « Certificat de maîtrise » qui serait décerné aux artisans justifiant des qualités techniques et professionnelles suffisantes.

Il s'agit là de créer une nouvelle hiérarchie des valeurs, de remettre en honneur le travail et la conscience professionnelle, et de leur accorder la prééminence sur les droits tirés de la naissance, de l'argent ou même d'une vaine science qui resterait inféconde, car, comme l'a dit le Maréchal, « il est plus profitable, même pour l'esprit, de connaître à fond un métier que d'avoir sur toutes choses des clartés superficielles ».

28 avril. — Hanoi. — Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, vient d'adresser au secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, le télégramme suivant :

C'est avec une émotion profonde que l'Indochine vient d'apprendre le retour à Paris, pour la première fois depuis le 20 juin 1940, du Maréchal, Chef de l'Etat.

Français et Indochinois s'associent dans un élan unanime aux sentiments de piété filiale et de confiance absolue manifestés de façon si émouvante, par la population parisienne, au Chef venu lui apporter le réconfort de sa présence et de son affection.

Dans les circonstances tragiques que traverse la Patrie et en présence des ravages sanglants qu'infligent à la Métroplle et à l'Indochine des agressions aussi cruelles qu'injustifiées, l'Union Indochinoise tout entière est de cœur avec la mère patrie pour protester contre ces massacres qui font des victimes en nombre croissant, et contre ces destructions qui atteignent aveuglément nos demeures et les monuments les plus sacrés de notre civilisation.

A la veille de la Fête du 1er mai, la population de la Fédération, à l'exemple des Français de la Capitale, élève ses pensées vers le Maréchal, à qui elle adresse l'expression de son indéfectible attachement.

~

— L'Amiral Decoux s'est rendu à la Maison de l'Information, rue Paul-Bert, pour visiter l'Exposition rétrospective des œuvres de l'artiste peintre Georges Barrière, récemment décédé. Il a visité en même temps l'exposition des photographies primées au dernier concours de la revue *Indochine*.

---

*Recherchons nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 132 d'*Indochine.

Faire offre à la Revue.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Geneviève, fille de M. et de Mme Simart (22 avril 1944) ;
Christian, fils de M. et de Mme Gradit (23 avril 1944) ;
Michel, fils de M. et de Mme Bernard (23 avril 1944).

COCHINCHINE

Denise, fille de M. et de Mme Pham-huu-Tri (7 avril 1944) ;
Marie-Thérèse, fille de M. et de Mme Baze (7 avril 1944) ;
Paul, fils de M. et de Mme Grellier (7 avril 1944) ;
Georges, fils de M. et de Mme Vo-duc-Tuyêt (8 avril 1944) ;
Monique, fille de M. et de Mme Menditte (10 avril 1944) ;
Claude-Marie, fille de M. et de Mme de Giry (avril 1944) ;
Martial, petit-fils de M. et de Mme H. Cresèque (10 avril 1944).
Denise, fille de M. et de Mme Roumengous (11 avril 1944) ;

CAMBODGE

Solange, fille de M. et de Mme Bertaud (10 avril 1944) ;
Jean-Louis, frère de Claude et Guy Castagnas (18 avril 1944).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. André Labat avec Mlle Blanche Aviat ;
M. Paul de Montalembert avec Mlle Nguyên-thi-Hao ;
M. Alphonse Hoffschir avec Mlle Simone Gesbert.

COCHINCHINE

M. Joseph Laugié avec Mlle Lucienne Roussel ;
M. Georges Ramel avec Mlle Jeanne Calvez ;
M. Georges Kapei avec Mlle Hélène Lê-van-Phu ;
M. Jean Mondon avec Mlle Ginette Soligne.

CAMBODGE

M. Henri Fragassam avec Mlle Antoinette Savarimouttou (22 avril 1944).

MARIAGES.

TONKIN

M. Emile Romain avec Mlle Saint-Jean (22 avril 1944).

COCHINCHINE

M. Albert Plossu avec Mlle Bernadette Petot (20 avril 1944, à Gia-dinh).
M. Robert Coulon avevc Mlle Santa Cerani.

DÉCÈS.

ANNAM

M. Bia (20 avril 1944).

TONKIN

Léon, fils de M. et de Mme Lyonnet (24 avril 1944) ;
Mme Lê-thuan-Quê, née Nguyên-thi-Thao (25 avril 1944) ;
M. Henri Schilhabl (24 avril 1944).

COCHINCHINE

M. Paul Fournié (18 avril 1944) ;
Elise, fille de M. et de Mme Hoang-tuan-Ha (10 avril 1944) ;
Mme Roger Desnoyers, née Toublanc (10 avril 1944) ;
Mme Samy Soudanassamy, née Soundirame (11 avril 1944) ;
M. Lucien Deleurne (11 avril 1944).

CAMBODGE

M. Edouard Bellier (15 avril 1944) ;
M. Visconte Casile (17 avril 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ **H. C. P..., Cho-moi.** — Nous vous remercions de votre aimable proposition, mais sauf de rares exceptions, la Revue ne passe que des articles inédits.

Il y a des malchanceux à qui il manque un numéro sur trois. Comme la loi des grands nombres n'explique pas une série aussi continue de malheurs, nous leur suggérons d'entrer en contact avec le Receveur des Postes de leur localité.

~ **N. V. S..., Hué, et autres abonnés.** — Nos abonnés nous écrivent assez fréquemment que des numéros ne leur sont pas parvenus. Il est, hélas, trop vrai qu'un certain nombre disparaissent en route. D'autre part, les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles travaille notre dévoué imprimeur ne lui permettent pas de sortir la Revue à son jour exact de parution. Les conditions non moins difficiles qui sont celles des transports, allongent les délais de route. Nous prions donc nos abonnés de s'enquérir si la Revue est arrivée dans leur ville avant de s'alarmer.

~ **P. M. V..., Hanoi.** — Votre idée de mettre en évidence, à la Maison de l'Information, un thermomètre, un hygromètre et un baromètre nous paraît excellente et nous la transmettons à son Directeur. Vous avez raison d'insister sur le rôle de l'hygromètre, étant donné le rôle joué par l'humidité ambiante dans le calcul de la « température résultante ». L'anémomètre est moins nécessaire. Quant au Badin, vous semblez vous méprendre sur le rôle de cet appareil, outre que son nom pourrait prêter à des plaisanteries anodines, mais irrespectueuses envers la Maison de l'Information dont le succès est complet et mérité.

~ **H..., à Saigon.** — Est-ce possible, cher lecteur, que vous ayiez déjà cinquante-cinq ans ?

C'est beaucoup pour votre âge.

Solution des mots croisés nº 156

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	■	■	V	A	S	E	U	S	E	S	■
2	A	T	L	A	S	■	X	■	O	D	E	S
3	C	R	I	■	■	P	A	T	T	U	■	A
4	■	A	N	A	T	O	L	E	■	Q	■	L
5	■	C	A	C	H	E	T	■	D	U	O	S
6	■	■	■	A	I	M	A	■	R	A	T	E
7	■	S	O	R	B	E	T	■	A	■	A	■
8	T	■	T	U	A	■	■	B	I	E	R	E
9	C	R	E	S	U	S	■	A	N	■	I	M
10	F	E	R	■	T	U	R	C	S	■	E	S

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Mots croisés nº 157

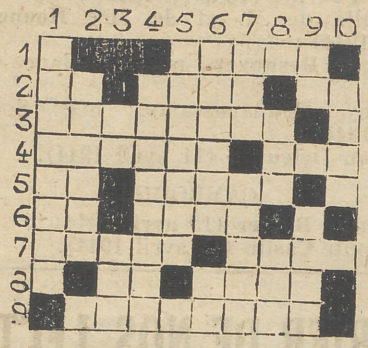

Horizontalement.

1. — Ville où se tint jadis une assemblée d'une haute importance.
2. — Pronom — Sert à désigner un journal et un club — Qualité de Dieu.
3. — Tumeurs d'un quadrupède.
4. — Appliqua à son fils une curieuse médication préventive — Canton célèbre par sa trompe.
5. — Interpelle — Dans l'isba.
6. — Minime compensation — Repas.
7. — Se dit de certains droits — Mère de famille dont les enfants eurent les situations les plus hautes.
8. — Sur la table à dessin — Crédit.
9. — Se dit des paroles d'un homme sage.

Verticalement.

1. — Excès.
2. — Ville qui vit un incendie des plus regrettables ; commis par un réclamiste éhonté.
3. — Diphtongue — A trois sœurs qu'elle ne voit jamais, et qui ne se voient pas entre elles.
4. — A vendre.
5. — Fâcheuse marques d'inimitié.
6. — Séjour fâcheusement ombragé — Dense et rare.
7. — Héros d'une tragédie d'Euripide — Père de baigneuses célèbres.
8. — Chirurgien romancier — Demoiselle.
9. — Auxiliaire — Semblables.
10. — Fruit.

Tanagra

Le teint tonique qu'il vous faut,
Mesdames, choisissez-le :

TANAGRA-ROSÉE, Lotion douce,
TANAGRA-EAU DE VIE, Lotion au Camphre,
TANAGRA-GIVRE, Lotion astringente,
TANAGRA-SOUFFLE D'ORAGE, Lotion à l'Eau de Cologne.
TANAGRA-JUS DE FLEURS, Lait de Beauté concentré.

SANTÉ — BEAUTÉ — CHARME

Une salle vaste et confortable
Une projection nette et audible
Des films de choix
se trouvent au Cinéma

EDEN

à SAIGON — HANOI
HAIPHONG — PHNOM-PENH

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement
-:- *Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy* -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon Nº 278

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté nº 6921 du 2-10-42).
Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.
Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

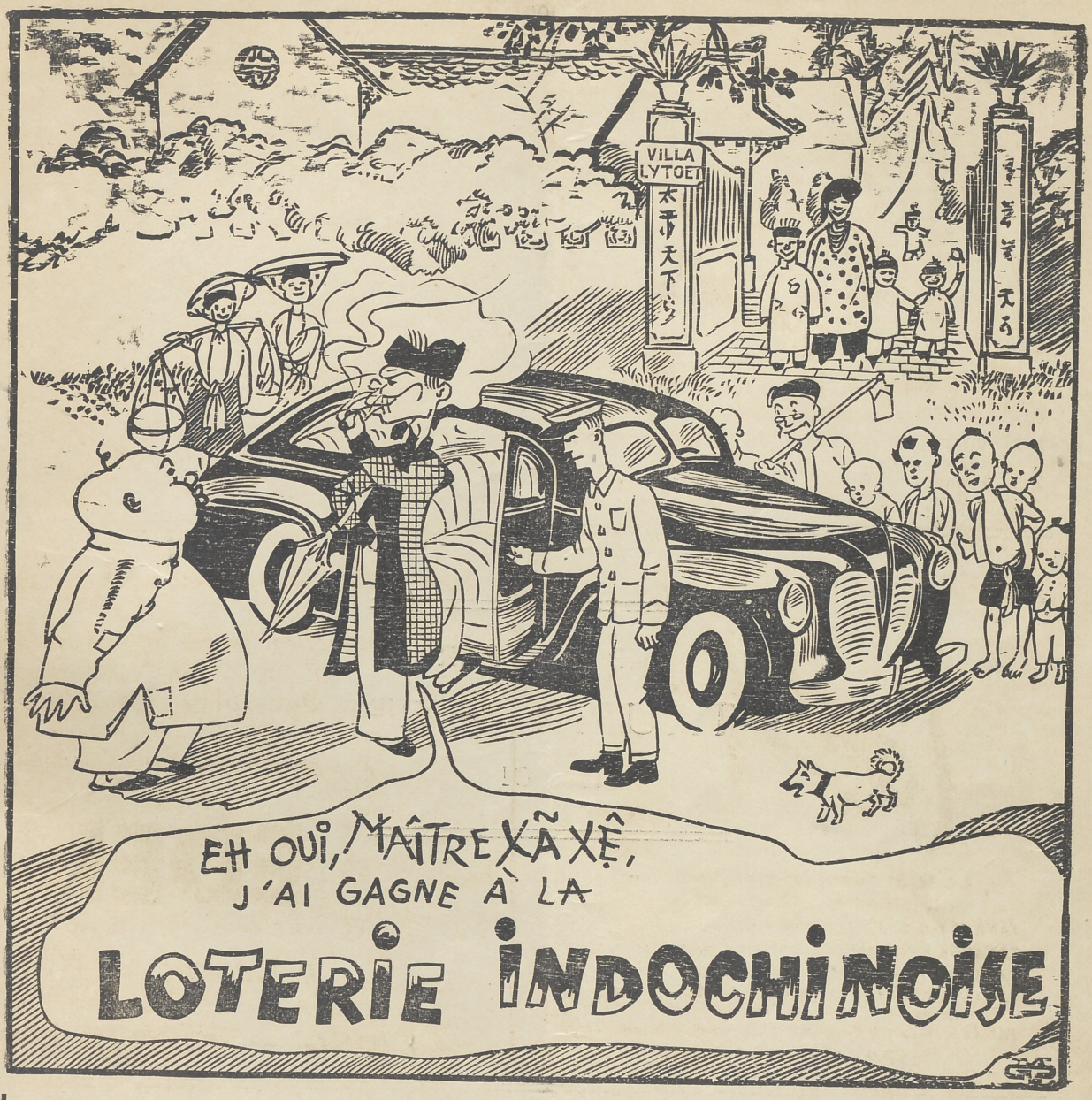

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, *Avenue d'Iéna, PARIS*

Inspection : 69, *Bd Francis-Garnier, HANOI*

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société:

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

IMPRIMÉ PAR
TAUPIN & CIE
HANOI

Université Côte d'Azur. Bibliothèques